

Procès-verbal & Délibérations

Conseil d'administration

Mardi 11 octobre 2022

Espace Cuzon



Procès-verbal de réunion

Membres présents (ayant voix délibérative) :

Isabelle ASSIH, Marc ANDRO, Thomas FEREC, Daniel LE BIGOT (QBO) ; Roger LE GOFF (CCPF) ; Josiane KERLOCH (CCHPB) ; Philippe AUDURIER (Douarnenez Co.) ; Gilles SERGENT (CCCSPR) ; Forough-Léa DADKHAH (Conseil régional de Bretagne) ; François MARTIN (DDTM) ; Albert BILLON, Malvina DAUDUS, Gwénaëlle MUZELLEC, Marie-Noëlle PLENIER (Conseil de développement) ; Florence CROM (SIOCA) ; David LESVENAN (Symescoto) ;

Membres excusés ayant donné pouvoirs :

Olivier BELLEC (CCA) a donné pouvoir à Philippe AUDURIER ; Stéphane LE DOARE (CCPBS) a donné pouvoir à Roger LE GOFF ; Marie-Pierre JEAN-JACQUES (QBO) a donné pouvoir à Isabelle ASSIH ; Hervé HERRY (QBO) a donné pouvoir à Isabelle ASSIH ; Alain LE GRAND (Conseil départemental) a donné pouvoir à Roger LE GOFF ;

Membres excusés :

Ludovic JOLIVET (Quimper Bretagne Occidentale) ; Michel COTTEN (SCoT de CCA) ; Christophe MARX (Préfecture du Finistère) ; Hélène LE ROUX, Gwenola BAYES (Conseil de développement) ;

Autres participants sans voix délibérative :

Tristan DOUARD, Michel BOLLORE, Nicolas KERLOCH, Hélène MASSONNEAU KERVERN, Mathilde PAILLOT, Carole ESCARAVAGE, Karine LE SAGER-DIOUF, Soisik DIJON (QCD).

Le 11 octobre 2022, les membres du Conseil d'administration se sont réunis en salle Gwenn ha Du à l'espace Cuzon.

La séance est présidée par Isabelle ASSIH. Le secrétariat de séance est assuré par Roger LE GOFF.

La Présidente ouvre la séance à 14h10, invite à un tour de table et constate que le quorum est atteint : 21 membres sur les 26 membres du Conseil d'administration ayant une voix délibérative sont présents ou ont donné pouvoir.

L'instance ainsi constituée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La Présidente invite à aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour qui se déroule ainsi :

Pour validation du Conseil d'administration :

1. Convention de partenariat Destination touristique avec Quimperlé
2. Accompagnement des entreprises à l'ouverture au public : modification du plan de financement
3. Nautisme en Cornouaille : coordination et observation

4. Animation du Conseil de développement 2022 : demande de subvention régionale
5. DLAL du FEAMPA : Institution de Quimper Cornouaille Développement en tant que GALPA Cornouaille et validation de la maquette financière
- 5bis. *(rapport complémentaire remis sur table en séance)* DLAL du FEAMPA : Désignation des membres titulaire et suppléant de QCD qui siégeront à la CML
6. Candidature LEADER 2023/2027

Pour information du Conseil d'administration :

7. Programme de travail aménagement et observation
8. Observatoire du foncier à vocation portuaire en Cornouaille
9. Ialys : plan d'actions stratégique 2022-2026 et fonctionnement
10. Stratégie d'attractivité de la Cornouaille : actualités des actions de « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration »
11. Avancée du Contrat local de santé de Cornouaille
12. Calendrier des instances et événements

Questions diverses :

- Pacte de cohérence

1. Convention de partenariat Destination touristique avec Quimperlé Communauté

Roger LE GOFF présente le rapport.

Le sujet n'appelant ni question ni commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, mandate la Présidente pour signer le projet de convention annexé à la délibération.

2. Accompagnement des entreprises à l'ouverture au public : modification du plan de financement

Roger LE GOFF présente le rapport rappelant que le territoire est doté de nombreuses entreprises dont certaines innovantes, présentant un intérêt à ouvrir au public. L'accompagnement de ces entreprises portera essentiellement sur les aspects sanitaires et sécuritaires.

Mathilde PAILLOT précise que ce sont les EPCI qui identifient les entreprises à cibler et que le financement concerne la prestation d'accompagnement, portée par la Région, la Destination et les entreprises. Elle précise également que cette opération a été élaborée en collaboration avec la CCI qui pilote « le secret de nos boîtes » et qu'au-delà d'un document commun, l'objectif est désormais de structurer le réseau et de l'animer.

Roger LE GOFF ajoute que l'ambition est de pouvoir disposer de réels circuits touristiques de découverte de nos entreprises en collaboration avec les offices de tourisme.

À la demande d'Isabelle ASSIH, la liste des entreprises sera adressée aux membres du Conseil d'administration.

Il est également précisé qu'une ouverture pérenne des entreprises est souhaitée, que les entreprises situées sur le littoral ne sont pas les seules ciblées mais que l'ensemble de la production locale doit être valorisée, présentant un intérêt particulier pour le tourisme d'arrière-saison.

Daniel LE BIGOT souhaite savoir si les entreprises de produits du terroir sont les seules visées ou s'il est envisagé d'élargir aux structures ou services publics, citant pour exemple une usine d'incinération ou de tri. Interrogation à laquelle Roger LE GOFF répond que cela mériterait d'être étudié.

Le sujet n'appelant plus de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Valide l'accompagnement de 10 entreprises supplémentaires ;**
- **Valide le plan de financement.**

3. Nautisme en Cornouaille : coordination et observation

Roger LE GOFF présente le rapport, soulignant que le présent sujet couvre l'ensemble du territoire.

Il rappelle également que le COPIL réunissant les acteurs du nautisme s'est accordé sur l'idée de piloter une animation et une coordination du secteur en vue de renforcer le potentiel touristique de la filière.

David LESVENAN fait référence aux études déjà menées sur le nautisme, notamment à Quimper, et estime qu'il y a un intérêt à se rapprocher en particulier du professeur BERNARD dont la thèse a porté sur la valorisation du nautisme.

Roger LE GOFF conclut en rappelant que se tient ce jour les Nautik Deiz à Fouesnant, premier rendez-vous professionnel de la filière et réunissant plus de 200 participants.

Le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Valide le principe d'une mission de coordination du nautisme en Cornouaille si possible externalisée ;**
- **Valide le plan de financement pour la réalisation de cet observatoire.**

4. Animation du Conseil de développement 2022 : demande de subvention régionale

Marc ANDRO présente le rapport. Il rappelle la volonté d'associer la partie civile à la stratégie de développement et d'aménagement cornouaillaise, le fait que le Conseil de développement de Cornouaille fait partie du groupement des conseils de développement de Bretagne et qu'il a également été sollicité par la Région dans le cadre du pacte de cohérence.

Albert BILLON profite de la délibération pour faire un rapide point sur ce qu'est le Conseil de développement et ce qu'il pourra devenir. Jusqu'à ce jour, le rôle du Conseil de développement relevait principalement du participatif au sein d'instances ou de commissions telles les CUP ou les CML.

Il estime pouvoir désormais faire entamer au Conseil de développement une seconde phase, « plus exigeante et ambitieuse », et salue le recrutement d'Anthony TRIHAN en charge de son animation. Il souhaite passer d'une démocratie participative à une démocratie contributive, ce qui nécessite un certain nombre de principes et en premier lieu celui d'être connu. C'est dans ce sens qu'a été lancée la première lettre d'information du Conseil de développement qu'il invite à diffuser auprès des élus communautaires et communaux. Si Albert BILLON souhaite que le Conseil de développement devienne un réel « facilitateur de démocratie », il se dit bien conscient de la complexité des faits et insiste particulièrement sur le fait qu'il ne s'agit pas d'opposer démocratie participative aux élus.

Il estime qu'il n'y a pas de sujet sur lequel le Conseil de développement ne puisse intervenir. Un budget dédié substantiel permet aujourd'hui d'auditionner, de faire intervenir, de se déplacer... En matière de subvention, la force de la territorialité est soulignée, certains conseils de développement rattachés à un seul EPCI ne bénéficiant parfois d'aucun financement.

Faisant référence au dernier point de la présente instance, Albert BILLON conclut en informant l'assemblée que le Conseil de développement souhaite être cosignataire du pacte de cohérence pour lequel il plaide pour un seul territoire au nom de la solidarité cornouaillaise, et espère être interrogé entre autres sur ce sujet.

Isabelle ASSIH s'interroge sur les outils dont dispose le Conseil de développement pour représenter les acteurs et les habitants du territoire, et fait le parallèle avec les outils de démocratie participative dont disposent QBO ou la Ville de Quimper, souhaitant que le Conseil de développement y soit systématiquement invité.

Albert BILLON évoque la question de la légitimité du Conseil de développement. Il représente une réalité territoriale, est issu des EPCI, regroupant bénévoles, volontaires, intéressés par la chose publique, mais pas des experts. Il s'agit d'un regard collectif et contributif de points de vigilance. Le Conseil de développement doit démontrer qu'il a une vraie valeur ajoutée, autre que celle de participer, en passant à la co-élaboration.

Forough-Léa DADKHAH fait un parallèle en évoquant la mission du CESER qui se réunit avant chaque session de Conseil régional, se prononce, émet un avis sur chaque sujet et fait des préconisations. Le CESER peut se saisir de toutes thématiques ou être saisi, et sa crédibilité repose principalement sur sa production écrite.

Daniel LE BIGOT confirme que les élus ne connaissent pas le Conseil de développement, et ne font donc pas appel à lui. Il est nécessaire qu'il aille à la rencontre des élus.

Albert BILLON évoque le volet mobilités, informant que le Conseil de développement abonde la réflexion engagée par plusieurs Pays sur la ligne Brest-Quimper.

Philippe AUDURIER évoque un sujet qui l'interpelle et qui pourrait faire l'objet d'une saisie par le Conseil de développement, à savoir la question des métabolites de pesticides.

Isabelle ASSIH fait référence au CRTE constitué d'enjeux identifiés et définis politiquement, à l'échelle de 6 EPCI et en lien avec CCA, qui peuvent faire l'objet de matériau pour le Conseil de développement.

Florence CROM souligne le fait qu'il ne faudra pas oublier les élus municipaux pour travailler la notoriété du CDC.

Le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Valide le plan de financement présenté ci-dessus ;**
- **Autorise la Présidente à solliciter la subvention.**

5. DLAL du FEAMPA : Institution de Quimper Cornouaille Développement en tant que GALPA Cornouaille et validation de la maquette financière

Philippe AUDURIER présente le rapport, rappelant l'objet du programme et précisant que le GALPA représente toute la Cornouaille.

Josiane KERLOC'H salue le soutien aux métiers en lien avec le maritime mais attire l'attention de l'assemblée sur le plan de sortie de flotte et de ses impacts sur les ports, les ateliers de mareyage, l'ensemble des activités liées à la pêche, et la diminution induite des apports sur les ports cornouaillais. Elle rappelle que les propriétaires de bateaux de pêche ont jusqu'au 18 novembre pour se manifester.

Marc ANDRO apporte quelques précisions sur le montant global de projets qui représente sur cinq ans environ 2,5 millions d'euros, soit un million d'euros de fonds européens, un millions d'euros de contrepartie publique (principalement Région) et 20 % d'autofinancement des porteurs de projets.

Pour faciliter le fonctionnement du GALPA, il est proposé que Marc ANDRO en soit désigné Président.

Le sujet n'appelant plus de questions ou de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Confirme l'institution du GALPA Cornouaille ;**
- **Confirme QCD en tant que structure porteuse du GALPA Cornouaille à l'échelle de son périmètre, désormais doté d'une enveloppe de 1 045 712 € pour la mise en œuvre du DLAL FEAMPA sur la période 2021-2027 ;**
- **Désigne Marc ANDRO Président du GALPA ;**
- **Autorise le président du GALPA à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GALPA, dont la convention GALPA / Région ;**
- **Autorise la délégation de signature du Président du GALPA au (à la) président(e) de la Commission Mer et Littoral, pour des actes relatifs au fonctionnement de la CML ;**
- **Valide la stratégie et le programme d'actions DLAL FEAMPA ainsi que la maquette financière, la composition de la CML et la liste des communes constitutives du territoire du GALPA ;**

- Valide le modèle de projet de convention qui sera signée entre la structure porteuse du GALPA et la région Bretagne.

5bis. DLAL du FEAMPA : désignation des membres titulaires et suppléants de QCD qui siégeront à la CML

Ce rapport, remis sur table, complète le rapport précédent.

Philippe AUDURIER présente sa candidature pour un second mandat. Olivier BELLEC ayant informé qu'il ne pourrait se rendre disponible pour un nouveau mandat, Josiane KERLOC'H propose sa candidature en qualité de suppléante.

Il est précisé que l'élection du (de la) président(e) de la CML sera à l'ordre du jour de la prochaine commission.

La Présidente invite à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, désigne :

- Philippe AUDURIER, titulaire
- Et Josiane KERLOC'H, suppléante

qui représenteront Quimper Cornouaille Développement à la Commission mer et littoral pour la programmation DLAL FEAMPA 2021-2027.

6. Candidature LEADER 2023/2027

Marc ANDRO présente le rapport. Il rappelle que la carte des communes éligibles a été réduite, notamment dans le Pays fouesnantais. Nonobstant, cela n'écarterait pas les actions qui couvriraient un territoire auquel serait intégrée(s) une ou plusieurs communes inéligibles. Il rappelle les grands objectifs définis lors des deux ateliers de préparation du programme, qui ont réuni plus de 50 participants, autour des besoins et des enjeux dans un premier temps, puis, dans un second temps, pour la co-construction de la stratégie et de la définition des critères. Il souligne que le Conseil de développement y a pleinement contribué.

Marc ANDRO attire également l'attention de l'assemblée sur le fait que la maquette financière peut être amenée à évoluer en fonction de l'avancée du programme.

Thomas FEREC évoque la crise énergétique actuelle et souhaite une révision du projet pour aider à s'engager davantage dans les transitions énergétiques.

Léa-Forough DADKHAH informe qu'une clause de revoyure est prévue fin 2023 où sera discuté le nouveau déploiement. Elle rappelle que l'obligation européenne est d'apporter 5 % de FEADER au projets subventionnés par LEADER, mais que la région Bretagne a souhaité aller plus loin en portant à 10 % cette contribution.

Albert BILLON revient sur le sujet de parties de territoire exclues du dispositif. Il estime que cela impliquera davantage de concertation pour aboutir à des projets et actions communes et qu'il y a un intérêt certain à travailler et penser territoire plus large, avec des porteurs de projets en mesure de le faire.

Le sujet n'appelant plus de questions ou de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Approuve la stratégie ;**
- **Approuve la maquette financière ;**
- **Approuve la composition du Comité Unique de Programmation ;**
- **Et autorise Quimper Cornouaille Développement à déposer la candidature auprès de la Région.**

7. Programme de travail aménagement et observation

En l'absence de Stéphane LE DOARE, Tristan DOUARD présente le rapport pour information, soulignant que le tableau de synthèse des travaux en cours ou à venir permet de bien identifier la cible et les différentes échelles pour lesquelles travaille l'Agence.

Il précise que l'équipe est aujourd'hui renforcée et sera au complet à compter du 14 novembre.

Enfin, Tristan DOUARD informe l'assemblée de l'organisation de cycles permanents mis en place autour du sujet des mobilités.

Albert BILLON salue le nombre important d'études en cours et demande s'il est prévu des temps de revoyure et de présentation, estimant qu'il serait souhaitable d'organiser des temps de restitution partielle.

Karine LE SAGER-DIOUF précise que chaque thème d'étude ou d'observation fait l'objet d'échanges en commission aménagement ou au sein d'instances ad hoc.

Marc ANDRO attire l'attention de l'assemblée sur le problème de communication et de diffusion de l'information de QCD, rappelant qu'à la création de l'Agence était édité un quatre pages offrant un compte rendu synthétique des travaux. Il estime que les informations en ligne sur internet ne sont pas lues de la même manière et que le retour d'un écrit permettrait de toucher une cible plus large allant jusqu'aux élus municipaux.

Suite à la conférence des SCoT, Léa-Forough DADKHAH demande à Florence CROM le statut d'avancement de la contribution sur le projet ZAN. Cette dernière informe que le projet de contribution sera mis en relecture le 17 octobre pour envoi à la Région avant le 22 octobre.

François MARTIN remercie Tristan DOUARD pour ce résumé sur les activités « Agence d'urbanisme », mais regrette qu'il ait été trop rapide au regard de l'importance des sujets d'actualité. Il souligne la qualité des premières implications de l'Agence sur la question ZAN qui est sujet à la fois sensible et complexe, tout en insistant sur le fait que QCD n'est pas seule sur le sujet. Il évoque ainsi trois niveaux de coopération qui

seront déterminants pour mettre en œuvre cette politique dans des conditions optimales pour nos territoires :

- la coopération entre QCD et la DDTM sur le fondement de la convention de partenariat Etat-QCD et du protocole de coopération Etat-FNAU 2021/2027, en précisant que la DDTM est demandeuse d'un travail en commun sur la préparation de l'acte 2 de la démarche "InterSCoT / ZAN", en l'occurrence sur le volet des alternatives à l'étalement urbain ;
- la coopération entre les 4 agences d'urbanisme de Bretagne, qui ont chacune à ce jour, annoncé et engagé une démarche "ZAN" à leur façon, ainsi que la coopération avec le(s) CAUE dont les missions légales sont au centre des enjeux qualitatifs d'une urbanisation bien maîtrisée, le tout en lien étroit avec le club régional PLUi Bretagne relancé courant 2021 par la DDTM 29, dont François MARTIN rappelle qu'il est désormais co-piloté par les 4 DDTM et les 4 agences d'urbanisme ;
- la coopération avec le club national PLUi qui se transformera en "réseau national Planification et territoire / Imaginons ensemble nos territoires de demain" le 8 novembre à Paris en présence du ministre Christophe BÉCHU, le réseau régional Bretagne y étant représenté par François MARTIN, et l'ADEUPa avec un débriefing local prévu le 18 novembre.

Le sujet n'appelant plus de commentaire, la Présidente invite à passer au point suivant.

8. Observatoire du foncier à vocation portuaire en Cornouaille

Marc ANDRO présente le rapport, rappelant que ce travail, financé par les fonds FEAMP, visait à ce que les EPCI soit mieux armés pour gérer leur foncier portuaire et prendre les décisions opportunes sur ce sujet.

Il estime que l'étude n'ira probablement pas aussi loin qu'envisagé mais elle aura permis d'identifier certains enjeux et blocages.

Le sujet n'appelant pas de commentaire, la Présidente invite à passer au point suivant.

9. Ialys : plan d'actions stratégique 2022-2026 et fonctionnement

Marc ANDRO résume brièvement le rapport.

Le sujet n'appelant pas de commentaire, la Présidente invite à passer au point suivant.

10. Stratégie d'attractivité de la Cornouaille : actualités des actions de « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration »

Marc ANDRO présente le rapport, soulignant la demi-journée du 18 novembre, « attractivité et transition » et le point presse organisé pour la sortie du guide « s'installer à Quimper Cornouaille », précisant qu'au 3 octobre, plus d'un millier d'exemplaires avaient été distribués.

Le sujet n'appelant pas de commentaire, la Présidente invite à passer au point suivant.

11. Avancée du Contrat local de santé de Cornouaille

Isabelle ASSIH présente le rapport pour information, rappelle les axes stratégiques retenus et souligne l'élargissement du COPIL à de nouveaux acteurs. Elle évoque les bons retours reçus sur les ateliers.

Léa-Forough DADKHAH précise qu'elle a été désignée pour représenter la Région mais n'a jamais reçu d'invitation. Michel BOLLORE s'assure de la bonne prise en compte de l'information.

Le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente rappelle le calendrier des instances et autres dates clés qui figurent dans le dernier rapport de séance et invite Tristan DOUARD à évoquer le Pacte de cohérence. Celui-ci rappelle le contexte de cette sollicitation par la Région et précise que le Président de Région est attendu pour apporter des précisions et réponses aux questions qui se posent.

Albert BILLON informe l'assemblée que le Conseil de développement a rencontré Laurence FORTIN et Sébastien HAMARD sur la politique territoriale et confirme que le pacte de cohérence n'est pas un document financier. Mais il souligne que le Conseil de développement sera contributif à ce pacte et réaffirme son souhait de voir ce pacte traité à l'échelle la plus large possible.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente clôt la séance à 16h25.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et par le secrétaire de séance.



La Présidente

Isabelle ASSIH



Le Secrétaire de séance

Roger LE GOFF

Annexes

Sujet	Annexes	Pages
1. Convention de partenariat Destination touristique avec Quimperlé Communauté	Délibération n° QCD 73.01	15 - 19
2. Accompagnement des entreprises à l'ouverture au public : modification du plan de financement	Délibération n° QCD 73.02	21 - 22
3. Nautisme en Cornouaille : coordination et observation	Délibération n° QCD 73.03	23 - 25
4. Animation du Conseil de développement 2022 : demande de subvention régionale	Délibération n° QCD 73.04	27 - 29
5. DLAL du FEAMPA : institution de Quimper Cornouaille Développement en tant que GALPA Cornouaille et validation de la maquette financière	Délibération n° QCD 73.05	31 - 40
DLAL du FEAMPA : désignation des membres titulaires et suppléants de QCD qui siégeront à la CML	Délibération n° QCD 73.05bis	41
6. Candidature LEADER 2023/2027	Délibération n° QCD 73.06	43 - 48
7. Programme de travail aménagement et observation	Note d'information	49 - 51
8. Observatoire du foncier à vocation portuaire en Cornouaille	Note d'information	53 - 55
9. Ialys : plan d'actions stratégique 2022-2026 et fonctionnement	Note d'information	57 - 61
10. Stratégie d'attractivité de la Cornouaille : actualités des actions de « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration »	Note d'information	63 - 68
11. Avancée du Contrat local de santé de Cornouaille	Note d'information	69 - 74
12. Calendrier des instances et événements	Note d'information	75

Convention Quimperlé Communauté – Quimper Cornouaille Développement

En synthèse :

Validation de la convention prévoyant la participation, y compris financière, de Quimperlé Communauté aux travaux de la Destination Quimper Cornouaille.

Cette participation est calculée sur le nombre d'habitants, soit 0,50 € / habitant, pour un montant total de 28 729 €.

10 destinations touristiques ont été créées par la région Bretagne pour asseoir le développement touristique de la Bretagne. A la clé, le soutien à de l'ingénierie dans les structures facilitatrices (en l'occurrence QCD) et des enveloppes financières annuelles (230 k€) pouvant être fléchées sur des projets d'étude et d'investissements qui répondent à la stratégie de destination et identifiés par le COPIL Destination.

La Destination Quimper Cornouaille inclut le territoire de Quimperlé Communauté.

La participation de ce territoire aux actions touristiques est issue de l'histoire du développement touristique en Cornouaille, à l'origine divisée en « Pays touristiques » (Pays des Portes de Cornouaille, Pays touristique de Quimper, AOCD). Le financement de ces pays touristiques était calculé sur une participation de 0,50 € par habitant. Ce même calcul a été adopté au moment du regroupement au sein du Pays de Cornouaille puis au sein de QCD, avant que les ressources soient globalisées.

Entre 2016 et 2021, se tournant vers une collaboration étroite avec Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté a souhaité limiter sa participation aux actions dans lesquelles elle était impliquée, plutôt qu'un calcul forfaitaire.

Ce calcul a révélé, au final, que Quimperlé Communauté apportait un financement quasi-équivalent à un montant basé sur 0,50 € par habitant et que cela demandait aux services un traitement complexe et long pour déterminer chaque année, en fonction des actions, le montant de la participation.

Aussi, Quimperlé Communauté, au regard des réflexions de la Destination et des résultats concrets obtenus sur le territoire, a demandé à revoir sa participation et de nouveau participer complètement aux travaux de QCD sur la Destination, sans distinction d'actions.

Sur avis favorable du Bureau, il est proposé de baser cette participation sur 0,50 € par habitant, soit pour 2022, la somme de 28 729 €.

En retour, QCD s'engage sur le portage de l'ingénierie nécessaire pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de Destination selon les 5 axes de développement validés lors du dernier COPIL (4 mars 2022).

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, mandate la Présidente à signer le projet de convention avec Quimperlé Communauté, joint au présent rapport.

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'I' with a horizontal stroke that loops around and ends in a small circle.

Isabelle ASSIH

Annexe : projet de convention



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

CONVENTION DE PARTENARIAT Destination Quimper Cornouaille

ENTRE

Quimper Cornouaille Développement - association loi de 1901 - ayant son siège 24 route de Cuzon, CS 40002, 29018 Quimper Cedex, représentée par sa Présidente, Isabelle ASSIH, dûment habilitée à signer la présente, Ci-après désignée « QCD » D'une part,

ET

L'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) Quimperlé Communauté ayant son siège 1 Rue Andreï Sakharov, 29394 QUIMPERLE, représenté par son Président, Monsieur Sébastien MIOSSEC, ou son/sa représentant(e) dûment habilité(e) à signer la présente, Ci-après désigné « établissement Public de Coopération Intercommunale « QUIMPERLE COMMUNAUTE »

D'autre part,

Article 1 OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention concerne l'année 2022. Elle prévoit la participation de Quimperlé Communauté dans les actions et la gouvernance de la Destination Quimper Cornouaille dont Quimper Cornouaille Développement assure la coordination pour l'ensemble des EPCI de Cornouaille et en lien avec la région Bretagne.

Article 2 ENGAGEMENTS DE QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

QCD s'engage, en lien avec l'EPCI de Quimperlé Communauté à appuyer le développement touristique du territoire dans le cadre de la Destination Quimper Cornouaille.

En tant que structure facilitatrice, Quimper Cornouaille Développement (QCD) a le mandat d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la stratégie intégrée de développement touristique « Destination Quimper Cornouaille », de même que la coordination des acteurs et les relations avec la région Bretagne. A ce titre, QCD assure l'animation de la gouvernance de la Destination dont le COPIL, instance d'échanges et de validation des orientations de la stratégie.

Cette stratégie, adoptée par le Conseil d'administration de QCD, constitue la feuille de route collective à laquelle sont parties prenantes les EPCI composant la Destination, ainsi que les acteurs touristiques du territoire.

Quimper Cornouaille Développement s'engage vis-à-vis de l'EPCI de Quimperlé Communauté à :

- 1- Mettre en œuvre l'ingénierie nécessaire pour
 - a. Gérer et déployer les plans d'actions validés chaque année en COPIL Destination,
 - b. Élaborer en partenariat avec les EPCI le futur Contrat de Destination Destination / Région
 - c. Animer la gouvernance
 - d. Assurer le lien avec la région Bretagne dans le cadre des Destinations touristiques, la participation de la Destination aux feuilles de route régionales et le suivi des différents dispositifs de financements régionaux.
 - e. Travailler en partenariat avec les différents opérateurs touristiques du territoire : CRB, CRT, Département, F360, EPCI, Offices de tourisme
- 2- Porter attention aux actions différenciantes identifiées par Quimperlé Communauté

Enjeux stratégiques de la Destination renouvelés pour la période 2022-2025

- ✓ **La poursuite** de la **coordination et la coopération des organisations institutionnelles** du tourisme au service de la Destination touristique Quimper Cornouaille
- ✓ **La transition environnementale** : changement climatique, préservation de la biodiversité et des milieux naturels
- ✓ La prise en compte des **enjeux sociaux et sociétaux** : besoin des habitants, accès aux offres et aux services pour tous
- ✓ **Le maintien d'une filière touristique de qualité et économiquement viable** sur l'ensemble des fonctions touristiques et des domaines potentiels
- ✓ **La gestion des flux touristiques**
- ✓ Capitaliser sur **l'identité culturelle de la Cornouaille** pour ancrer le développement touristique au territoire

Axes de développement stratégiques de la Destination renouvelés pour la période 2022-2025

- A. Optimiser l'accès et les **solutions durables de déplacements** pour fluidifier le parcours des clientèles en séjour ou en itinérance
- B. Faire des **savoir-faire, de la créativité et des patrimoines** un axe de découverte de la Cornouaille
- C. Positionner la Cornouaille comme une Destination structurée pour la **découverte à vélo et à pied**
- D. Développer, démocratiser, et dynamiser **les activités et pratiques nautiques**
- E. Assurer une **qualité d'accueil, d'information et de commercialisation** optimale et harmonisée au service des visiteurs et des habitants
 - Assurer la réalisation des outils de communication communs : la carte de Destination, éditions Cornouaille Animations, sites Internet Cornouaille Animation et MaCornouaille
 - Développer les usages numériques notamment en déployant un outil commun de vente en ligne des prestations touristiques.

Article 3 ENGAGEMENTS DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Quimperlé Communauté fait partie intégrante de la stratégie de Destination touristique Quimper Cornouaille créée par la région Bretagne. A ce titre, l'EPCI de Quimperlé Communauté s'engage à :

- Désigner un représentant pour participer au COPIL de Destination
- Participer aux différentes réunions techniques de la Destination
- Participer financièrement à l'animation et la coordination de la Destination (coût ingénierie) ainsi qu'aux actions selon le principe suivant : **0,50€ / habitant**
- Mettre à disposition à titre gracieux une salle adaptée à l'accueil potentiel des événements.

Article 4 MONTANT

Le montant des contributions de Quimperlé Communauté à verser à QCD pour l'année 2022, sont de :

57 458 hab. x 0,50 € = 28 729 €

Article 5 DURÉE ET RÉSILIATION

La présente convention est conclue pour l'année civile 2022. Elle sera refondue en 2023 en prenant pour base le Contrat Région/Destination sur lequel devra aussi s'engager Quimperlé Communauté.

Article 6 INFORMATIONS FINANCIÈRES

QCD s'engage à fournir les éléments financiers nécessaires au contrôle de l'utilisation de la contribution versée par l'EPCI. Dans le mois suivant l'adoption de son budget prévisionnel et de son compte de résultat, QCD transmet les documents à l'EPCI qui en fait la demande.

Article 7 PAIEMENT

Les contributions, définies à l'article 4, seront versées au vu de la présente convention signée des deux parties sur le compte de QCD ouvert auprès du Crédit Agricole du Finistère, selon les modalités suivantes :

La somme de 28 729 € sera versée avant le 31/ 12/2022.

Banque 00041

IBAN: 1290 6501 2100 2480 2634 486 BIC : AGRI FR PP 829

Article 8 RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La résiliation pourra intervenir d'un commun accord entre les parties.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure et restée sans suite. A défaut d'accord, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Rennes.

Pour Quimperlé Communauté

Sébastien MIOSSEC Président

A

Le

Pour Quimper Cornouaille Développement

Isabelle ASSIH, Présidente

A

Le

Fait en deux exemplaires originaux

Accompagnement des entreprises à l'ouverture au public : augmentation et modification du plan de financement

En synthèse

Modification du plan de financement du projet d'accompagnement des entreprises à l'ouverture au public permettant de bénéficier de l'évolution du taux d'intervention de la Région, d'augmenter le nombre d'entreprises accompagnées et de baisser leur niveau de contribution.

Contexte

En octobre 2021, le Conseil d'administration a validé un **accompagnement individualisé pour 10 à 15 entreprises du territoire désireuses de faire connaître leur savoir-faire au grand public.**

Sur la base d'un panel d'entreprises volontaires, identifiées et contactées, il s'agit d'apporter à ces entreprises une **prestation de conseils favorisant la découverte de l'entreprise de manière originale, innovante et expérimentale pouvant inclure la mise en place d'une offre de type atelier/stage**, selon les deux profils suivants :

- Pour les entreprises proposant déjà un parcours de visite au public (guidée ou non-guidée), la prestation de conseils visera à **identifier les points d'optimisation dans un souci de montée en qualité de l'offre existante.**
- Pour les entreprises ne proposant pas de visite à l'heure actuelle mais en manifestant l'intérêt, la prestation de conseils visera à en **déterminer le potentiel, les conditions de leur faisabilité.**

Au-delà de l'intérêt de structurer une offre de découverte autour des savoir-faire de Cornouaille, l'ouverture des entreprises au public peut constituer un levier pour faciliter les recrutements.

La proposition

Cette action est présentée en complément de cette décision en 2021 pour augmenter le nombre d'entreprises accompagnées ; le dossier présenté en 2021 prévoyait 22 entreprises.

Le COPIL Destination de juin 2022 propose de renforcer l'ambition de la Cornouaille dans la structuration de l'offre de découverte et d'augmenter de 10 le nombre d'entreprises à accompagner, pour un total de 32 entreprises.

Ce dossier supplémentaire est une manière de bénéficier de l'évolution (entre 2021 et 2022) du taux d'intervention de la Région de 30 % à 80 %.

En réponse à la demande exprimée par des élus membres du COPIL, ce complément est l'opportunité de **diminuer le reste à charge des entreprises accompagnées** (en lissant la participation entre les 2 « vagues »). L'augmentation prévue de la participation de QCD sera répartie sur 2 ans (2022-2023).

RAPPEL plan de financement validé en octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Accompagnement de 22 entreprises par un prestataire et synthèse territoriale	60 000 €	Quimper Cornouaille Développement	18 000 €
		Région	18 000 €
		Entreprises	24 000 €
TOTAL	60 000 €	TOTAL	60 000 €

Proposition de modification permettant l'accompagnement de 10 entreprises supplémentaires.

Dépenses		Recettes	
Accompagnement de 32 entreprises par un prestataire et synthèse territoriale	90 810 €	Quimper Cornouaille Développement	31 656,40 €
		Région*	38 000,00 €
		dont financement obtenu 2021	18 000 €
		dont financement demandé sur 2022	20 000 €
		Entreprises	21 153,60 €
TOTAL	90 810 €	TOTAL	90 810,00 €

* enveloppe régionale pour les Destinations, volet 2 (fléchage validé lors du COPIL Destination de décembre 2021 et juin 2022).

Répartition annuelle

	Dépenses	Financements	Autof. QCD
2022 (prévu au budget)	45 700 €	26 696 €	19 004 €
2023 (à prévoir)	45 110 €	32 457,60€	12 652,40 €

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- valide l'accompagnement de 10 entreprises supplémentaires ;
- et valide le plan de financement.

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Annexe : liste des entreprises identifiées par les EPCI

Nautisme en Cornouaille

Principe d'une coordination du nautisme en Cornouaille Validation d'un observatoire du nautisme et son plan de financement

En synthèse

Proposition de principe d'une coordination du nautisme en Cornouaille, selon les orientations du COPIL Nautisme de janvier 2022.

Proposition de lancement d'un observatoire du nautisme et son plan de financement.

1. Principe d'une coordination du nautisme

Faisant suite au COPIL nautisme du 21 janvier 2022 qui a validé le principe de conduire un **plan d'action pour le développement du nautisme en Cornouaille**, et dans le but **de conduire le projet de « RENFORCER L'ENVIE DE NAUTISME DE LA CLIENTELE TOURISTIQUE »**, il est proposé au Bureau d'expérimenter une mission partagée de coordination et d'animation de la filière tourisme nautique.

RAPPEL DES VALIDATIONS DU COPIL NAUTISME

- Accord des participants sur une feuille de route commune positionnant la Cornouaille sur le « nautisme facile » et sur la mise en œuvre d'actions permettant d'atteindre l'objectif.
- Accord des participants pour mise en œuvre des actions suivantes
 - o LANCEMENT ESPACE MER en 2022 (1^{ère} réunion le 22 février et ½ journées de formations le 3/03 et 31/03 sur les territoires Pays Bigouden (Sud et Haut) et Pays de Douarnenez
 - o ETAT DES LIEUX DU NAUTISME (indicateurs identiques à ceux du Pays Bigouden Sud)
 - o ANIMATION DE RESEAU avec un interlocuteur technique identifié et reconnu
 - o BALADES NAUTIQUES
 - o ATELIERS DE L'INNOVATION

L'objectif de cette mission partagée serait de :

- sécuriser le suivi des actions et l'engagement des professionnels sur le développement du nautisme en Cornouaille,

- puis de travailler sur un appel à projets destinés aux professionnels du nautisme, permettant de flécher une partie de l'enveloppe régionale de la Destination sur de l'équipement nautique.

Afin de rester dans un cadre expérimental, et considérant les moyens et compétences en interne à QCD, il est proposé que cette mission de coordination soit externalisée auprès d'un acteur local du nautisme, qui serait mis à disposition de Quimper Cornouaille Développement sur un temps annuel défini et des missions déterminées. Cette mission serait conduite sous la responsabilité de la responsable de pôle tourisme et en collaboration avec elle.

Il sera nécessaire au préalable de s'assurer d'une reconnaissance collective par les acteurs du nautisme au local, probablement en identifiant un référent professionnel par territoire.

Pour information, à ce stade et sous réserve des différents échanges locaux et régionaux, et de la validation d'un projet de mise en œuvre plus précis, les missions identifiées seraient les suivantes :

- Animation de partenariats et des réseaux professionnels locaux en lien avec les intercommunalités cornouaillaises ;
- Appui à l'élaboration d'un fonds d'aide à l'investissement et mise en œuvre d'un appel à projet : critérisation, choix des objectifs, sélection des dossiers ;
- Accompagnement des entreprises et des territoires pour candidater à cet appel à projet et mettre en œuvre leur projet.

Pour conforter cette coordination, il faudra envisager que les actions suivantes soient également portées via un budget dédié :

- Organiser des séquences de formation des socio-professionnels sur des aspects précis (communication, marketing, commercialisation, montage d'événements nautiques éco responsables, etc.) ;
- Mettre en place des outils de communication communs pour faciliter la consommation d'activités nautiques.

2. Observatoire du nautisme en Cornouaille

Dans le but de disposer de données sur l'économie de la filière du nautisme en Cornouaille, de consolider la connaissance par territoire EPCI, et de manière à pouvoir déterminer des leviers d'actions, il a été validé en COPIL nautisme (*cf. plus haut*) de disposer d'un observatoire du nautisme sur la Cornouaille.

Comme pour le Pays Bigouden Sud, cet observatoire prévoit de récolter les données d'activité, notamment sur les 3 secteurs suivants :

- Les sports nautiques et de bord de mer : fréquentation, activités proposées, emploi, chiffre d'affaires, public scolaire ;
- Les ports de plaisance et sites mouillage : nombre, places et fréquentation en plaisance ;
- Les industries, commerces et services : nombre, chiffre d'affaire et emplois.

Il est proposé de retenir le bureau d'étude Mille Bleu Conseil pour réaliser cet observatoire au regard du manque de disponibilités des chargés d'observatoire internes à QCD.

Les données acquises par QCD compléteront l'observatoire.

Le plan de financement provisoire (en attente de devis) pour cet observatoire est le suivant :

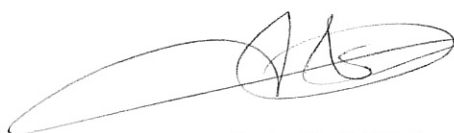
Dépenses		Ressources	
Prestation Mille Bleu Conseil	13 510 €	Région Bretagne*	4 000 €
		QCD	9 510 €
TOTAL	13 510 €	TOTAL	13 510 €

* enveloppe régionale pour les Destinations, volet 2 (fléchage validé lors du COPIL Destination de décembre 2021).

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- valide le principe d'une mission de coordination du nautisme en Cornouaille si possible externalisée ;
- et valide le plan de financement pour la réalisation de cet observatoire.

La Présidente,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a more compact, scribbled section.

Isabelle ASSIH

Animation Conseil de développement 2022**Demande de subvention régionale : 62 504 €***Synthèse*

Dans le cadre de l'animation du Conseil de développement de Cornouaille (CDC), QCD sollicite une demande de subvention auprès du Conseil régional à hauteur de 62 504 €, représentant 80 % du montant de dépenses prévues dans le cadre du budget du CDC pour l'année 2022, incluant les salaires, les frais de structure et de fonctionnement, et les actions portées par le CDC.

La Région a rappelé l'importance de l'expertise citoyenne à laquelle les conseils de développement contribuent et a réaffirmé le maintien de son soutien financier à cette fonction en consacrant, chaque année, une enveloppe dédiée à l'animation des Conseils de développement.

Rappels sur le Conseil de développement de Cornouaille

- **Portage du CDC par QCD**

En Cornouaille, le choix a été fait de mutualiser l'animation et les fonctions du conseil de développement à l'échelle des 7 EPCI, via QCD. En 2021, QCD a perçu pour le compte du CDC une subvention régionale d'un montant de 65 372 euros, la subvention représentant au maximum 80 % des dépenses présentées. En 2022, le montant de l'enveloppe demandée de soutien à l'animation du Conseil de développement reste identique, soit 65 372 euros.

- **Composition**

L'assemblée plénière du CDC a été renouvelée le 24 septembre 2021 pour un mandat de 3 ans. 52 membres, nommés par les EPCI, ont été élus en respectant la parité hommes-femmes, condition indispensable à l'obtention de la subvention régionale.

- **Des moyens dédiés pour l'animation du CDC**

Afin d'assurer l'animation du CDC, un chargé de mission a été recruté en juin 2022 pour un CDD d'un an, avec un temps de travail réparti à 70 % sur le CD et à 30 % sur le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) et sur le DLAL FEAMPA.

- **Travaux et mobilisation du CDC en 2022**

Le CDC a participé à plusieurs missions relevant de la compétence de Quimper Cornouaille Développement en 2022 :

- Maritimité : tout au long de l'élaboration de la candidature de la Cornouaille au programme DLAL FEAMPA 2021-2027, le CDC a été associé en tant que membre à part entière du Comité technique, notamment via son groupe de travail maritimité. Il a également participé à la première rencontre des acteurs de l'économie bleue cornouaillaise le 7 septembre 2022.
- Contrat local de santé de Cornouaille : participation aux ateliers dédiés à l'élaboration du diagnostic initial.
- Développement rural : le CDC est investi dans la candidature de la Cornouaille au programme LEADER 2023-2027 et a pris part au séminaire de concertation pour cette candidature, qui s'est tenu le 5 juillet 2022. En parallèle, le CDC a continué à participer activement aux Comités uniques de programmation.

Au-delà de ces actions, des **groupes de travail** ont été mis en place, sur des thématiques identifiées par le CDC et liées aux stratégies et orientations choisies par les élus de QCD, notamment le **Contrat de Relance et de Transition Ecologique**. Les groupes de travail **attractivité, ferroviaire, tourisme durable, maritimité** et **Contrat local de santé** se sont réunis au cours de l'année.

Le CDC fait également partie du réseau des conseils de développement bretons et est étroitement associé à l'organisation des Assises citoyennes de la mer et du littoral, dont la prochaine édition aura lieu à Brest le 1^{er} décembre. Il aura notamment en charge l'animation d'une table ronde.

De même, le Conseil de développement est sollicité par la région Bretagne pour co-construire le Pacte de cohérence territoriale.

Le CDC assiste régulièrement aux réunions organisées par le CESER (Conseil économique, social et environnemental). La prochaine réunion de travail et d'interconnaissance entre le CESER et le réseau des conseils de développement bretons est prévue le 7 octobre 2022 à Rennes.

• Modalités d'organisation et de fonctionnement 2022

Pour l'année 2022, la subvention régionale pour l'animation du Conseil de développement portera sur le financement du poste d'animateur, et sur le financement partiel de plusieurs postes ayant contribué à l'animation du CDC avant l'arrivée du chargé de mission en juin 2022. Une enveloppe de 13 300 € pour la réalisation d'actions est également prévue.

Il est proposé de solliciter l'enveloppe régionale à hauteur de **62 504 €** pour le fonctionnement et les actions du Conseil de développement.

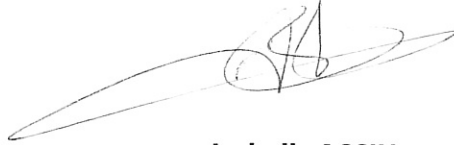
Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses 2022		Recettes 2022	
Salaires	53 200 €	Région	62 504 €
Frais de structure	7 980 €	Autofinancement	15 626 €
Frais de déplacements	1 600 €		
Frais de fonctionnement du CD	1 200 €		
Adhésion réseau des CD bretons	850 €		
Actions	13 300 €		
Total	78 130 €	Total	78 130 €

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- valide le plan de financement présenté ci-dessus;
- et autorise la Présidente à solliciter la subvention.

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'I' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Isabelle ASSIH

DLAL du FEAMPA Institution de Quimper Cornouaille Développement en tant que GALPA Cornouaille et validation de la maquette financière

Le volet territorial ou DLAL¹ du FEAMPA² est un programme européen qui vise à positionner les filières de l'économie bleue au cœur du projet de développement des territoires maritimes. 8 millions d'euros de FEAMPA sont réservés à ce volet territorial en Bretagne. La Région a lancé un appel à candidatures en vue de sélectionner les Groupes d'action locale pour la pêche et l'aquaculture (GALPA) qui porteront la mise en œuvre de ces fonds sur ces territoires.

En continuité de la précédente programmation (2014-2021), Quimper Cornouaille Développement a déposé **un dossier de candidature** visant à soutenir une économie bleue durable, élaboré en concertation avec les partenaires locaux.

QCD, en tant que GALPA Cornouaille, a été retenu en session plénière de la Région le 1^{er} juillet pour conduire ce dispositif. **Il est désormais doté d'un enveloppe FEAMPA d'un montant de 1 045 712 euros pour la période 2021-2027**, auxquels viendront s'ajouter d'autres cofinancements publics, notamment régionaux.

Ce dispositif permettra ainsi d'accompagner des projets locaux, portés par des acteurs privés et/ou publics au travers d'une enveloppe financière de FEAMPA dédiée à la stratégie « **La Cornouaille, un territoire maritime résilient engagé dans les transitions** ».

Désignation du (de la) Président(e) du GALPA

Une convention sera prochainement signée entre la structure porteuse du GALPA Cornouaille, soit QCD, et la région Bretagne, en tant qu'Organisme Intermédiaire, pour mettre en œuvre ce programme.

Il convient à ce stade de désigner le (la) Président(e) du GALPA Cornouaille, qui est responsable du portage juridique, administratif et financier du GALPA. Il peut s'agir de la Présidente de QCD ou de son (sa) représentant(e).

Délégation de signature du (de la) Président(e) au (à la) Président(e) de la Commission Mer et Littoral

En continuité de la dernière programmation, la Commission Mer et Littoral (CML) est l'instance décisionnelle central du dispositif. Elle a notamment pour mission de sélectionner et programmer

¹ Développement Local porté par les Acteurs Locaux

² Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche et l'Aquaculture

les projets accompagnés par les fonds européens. Cette instance devrait se réunir 3 à 4 fois par an.

Un certain nombre d'actes relatifs au fonctionnement de la CML (invitations, compte rendus...) sont à prévoir, pour lesquels la signature du (de la) Président (e) du GALPA sera nécessaire. Dans un souci de simplicité, il est proposé que le (la) Président(e) du GALPA Cornouaille délègue sa signature au (à la) président(e) de la CML.

Validation de la nouvelle maquette financière proposée par le COTECH de la candidature

Dans le cadre de la candidature, un montant global de **1,5 millions d'euros** avait été sollicité, réparti entre les différents axes stratégiques identifiés.

Au vu du budget finalement alloué au territoire (1 045 712 €), la répartition des fonds fléchés par fiche action doit être revue. Une réunion technique avec les membres du COTECH de la candidature s'est tenue mercredi 7 septembre 2022 en ce sens.

A cette occasion, les membres du COTECH ont validé **à l'unanimité** cette nouvelle répartition / maquette financière :

Fiches actions	Cout total du projet	AF	FEAMPA	Contres parties publiques	Pourcentage
Fiche action 1 - Optimiser la valeur ajoutée des ressources maritimes	575 000	115 000	230 000	230 000	22,0
Fiche action 2 - Renforcer l'attractivité des métiers, des formations et encourager l'interconnexion des filières de l'économie bleue sur le sujet	337 500	67 500	135 000	135 000	12,9
Fiche action 3 - Soutenir les transitions et la reconquête du bon état écologique du milieu littoral	525 000	105 000	210 000	210 000	20,082
Fiche action 4 - Développer une conscience maritime pour une gestion partagée de l'espace maritime et littoral	312 500	62 500	125 000	125 000	11,954
Fiche action 5 - Encourager les coopérations transnationales	170 000	0	85 000	85 000	8,128
Fiche action 6 - Ingénierie dont 1,5 ETP	620 530	124 106	248 212	248 212	23,736
Aide préparatoire à l'élaboration de la candidature	27 606	2 606	12 500	12 500	1,195
TOTAUX	2 568 136	476 712	1 045 712	1 045 712	100

Il est à noter que cette maquette financière pourra être réajustée au cours de la programmation (remaquettage) afin de répondre aux mieux aux besoins et attentes des acteurs locaux.

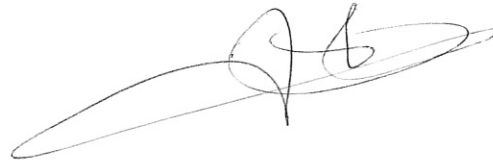
Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **confirme l'institution du GALPA Cornouaille ;**
- **confirme QCD en tant que structure porteuse du GALPA Cornouaille à l'échelle de son périmètre, désormais doté d'une enveloppe de 1 045 712 € pour la mise en œuvre du DLAL FEAMPA sur la période 2021-2027 ;**
- **désigne Marc ANDRO Président du GALPA ;**

- autorise le Président du GALPA à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GALPA, dont la convention GALPA/Région ;
- autorise la délégation de signature du Président du GALPA au (à la) Président(e) de la Commission Mer et Littoral, pour des actes relatifs au fonctionnement de la CML ;
- valide la stratégie et le programme d'actions DLAL FEAMPA ainsi que la maquette financière, la composition de la CML et la liste des communes constitutives du territoire du GALPA ;
- valide le modèle de projet de convention qui sera signée entre la structure porteuse du GALPA et la Région Bretagne.

La Présidente,

Isabelle ASSIH

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'I' followed by a cursive 'A' and 'S', with a long horizontal stroke extending to the left.

Annexe :

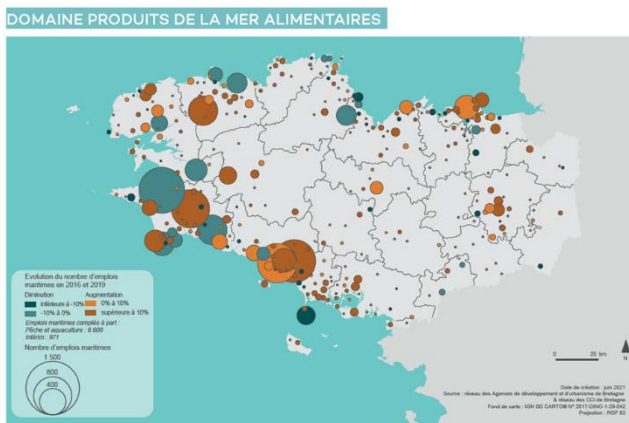
- *Résumé de la candidature*
- *Composition de la CML (dans le résumé de la candidature)*
- *Projet de convention (consultable en séance)*

Résumé de la candidature du GALPA de Cornouaille au DLAL FEAMPA pour la période 2021-2027

Principaux éléments du diagnostic

Troisième territoire maritime breton, la Cornouaille se caractérise par la diversité et la richesse de son économie bleue, de la pêche/aquaculture au tourisme, en passant par le nautisme, représentant 18,7% des emplois des filières de l'économie bleue Bretonne. Elle repose sur trois piliers structurants : la filière des produits de la mer alimentaire, la réparation et construction navale et le nautisme.

La filière des produits de la mer alimentaire représente environ 6 000 emplois. Tout la filière s'y retrouve de la production primaire à la commercialisation en passant par la transformation. Première place de la pêche fraîche, la Cornouaille est une « terre de pêcheurs » par excellence concentrant environs **1 800 pêcheurs**. Première place de marché pour les produits de la mer, le **complexe portuaire** joue un rôle central dans la dynamique économique et dans l'emprise foncière cornouaillaise. **Six halles à marée** maillent le territoire, dont la criée du Guilvinec, seconde marée française en valeur certaines années. On dénombre une **flotte diversifiée** ; la majeure partie des apports sous criée étant toutefois générée pas le segment hauturier. Néanmoins, la crise récente du gasoil l'a fortement impacté, fragilisant toute la filière cornouaillaise.

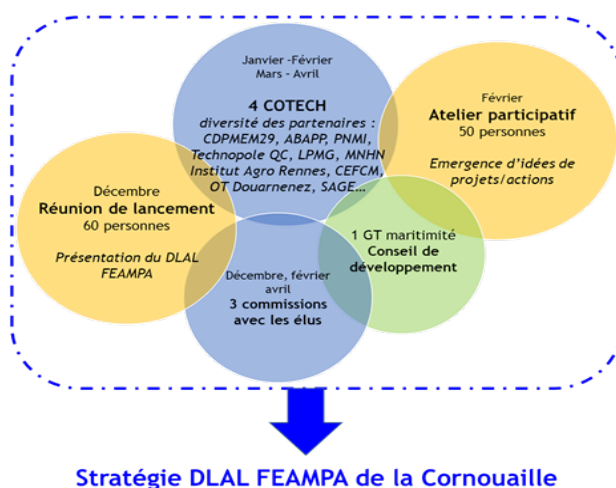


Le secteur du mareyage est bien représenté, marqué toute fois par une baisse d'emplois du fait d'une concurrence directe des GMS et des poissonniers dans les criées. Des entreprises de la seconde transformation sont également bien présentes, bénéficiant d'un écosystème R&D dynamique et renommé.

Bien que représentée par un nombre encore limitée d'entreprises, la **filière conchylicole** génère des produits de qualité, dont la valorisation est à développer. **15 % de l'emploi maritime cornouaillais est concentré dans le construction et la réparation navale**. Le territoire se caractérise par des entreprises emblématiques, telles que Piriou, Pierre Glehen et fils, JFA Yachts, UFAST. Ce secteur est une filière structurée autour d'un tissu dense d'équipementiers, de sous-traitants et de cotraitants (électronique, peinture, bureaux d'études etc.) fortement liée aux activités de pêche. Le troisième pilier de l'économie maritime de Cornouaille, **le nautisme, représente 1 100 emplois, soit 12,2 % de l'emploi maritime du territoire**. Les emplois se structurent surtout autour de TPE. Deux pôles de formation reconnus, l'INB et l'association des Glénan, sont présents. Ce secteur est à mettre en lien avec le tourisme et en particulier celui lié aux côtes. **La Cornouaille est la première destination touristique Finistérienne** et possède une identité maritime forte. La stratégie de développement touristique du territoire a d'ailleurs choisi de promouvoir le monde de la pêche et du maritime. C'est aussi la côte qui attire le plus de visiteurs et d'habitants.

Du fait de son poids socio-économique, le GALPA de Cornouaille souhaite garder au cœur du dispositif DLAL les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Processus d'implication des partenaires dans l'élaboration de la candidature



Enjeux

Voici les enjeux tels que définis par les partenaires du territoire au cours de cette candidature :

Enjeux transversaux	- Développement d'emplois durables et attractifs sur le territoire - Mise en réseau des acteurs, interconnexions des filières de l'économie bleue
Valeur ajoutée	- Maintien des activités et de leur diversité - Accompagnement à la transmission, reprise d'entreprise et l'insertion - Diversification des activités - Amélioration de la perception des activités et des enjeux en vue d'une acceptation et une cohabitation harmonisée des usages - Valorisation optimum des ressources maritimes locales - Performance logistique - Relocalisation de la consommation des produits de la mer
Pérennisation des emplois	- Promotion mutualisée des savoir-faire et compétences transverses des filières de l'économie bleue - Attractivité des métiers
Conditions de développement	- Intensification de l'acquisition de données et leur diffusion pour une connaissance partagée - Préservation des écosystèmes maritimes - Sensibilisation à la protection de l'environnement marin et littoral notamment via l'éducation à la mer - Sensibiliser aux enjeux maritimes le plus grand nombre - Amélioration de la qualité de l'eau et sensibilisation



Stratégie

La déclinaison de ces enjeux croisés avec les priorités supra :

- Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) Ouest-Cornouaille-Odet et celui porté par Concarneau Cornouaille Agglomération
- La Stratégie Régionale de la mise en œuvre du DLAL FEAMPA
- Les programmes locaux de développement (IALYS, PAT, projets de territoire, destination touristique Quimper Cornouaille...)
- Les programmes supra tels que la PCP, le Document de stratégie de Façade Nord Atlantique Manche ouest

a permis d'identifier 3 objectifs opérationnels stratégiques déclinés en 6 fiches action :



Le GALPA de Cornouaille, au travers de QCD veillera à la mise en œuvre de cette stratégie avec la **Commission Mer et Littoral (CML)**, qui sera vu comme **le Parlement de la mer de Cornouaille**. Dans le cadre de la précédente programmation, les partenaires mobilisés dans cette instance se sont révélés être de véritables relais de diffusion du dispositif sur le territoire. Le GALPA pourra ainsi s'appuyer sur ces acteurs locaux.

Au-delà des objectifs opérationnels poursuivis à travers cette stratégie, la gouvernance restera **l'enjeu majeur et le socle de ce programme**. Le DLAL contribuera à :

- intensifier les partenariats et projets économiques existants et en impulser de nouveaux
- fédérer les collectivités, et acteurs de l'économie bleue cornouillais et permettre l'interconnexion des filières concourant à la création de synergies durables
- favoriser l'acculturation des élus aux enjeux maritimes et organiser avec les partenaires des cycles de conférences grand public veillant à ancrer une conscience maritime auprès de tous
- fédérer les acteurs autour des problématiques maritimes territoriales au sein de groupes de travail dédiés.

Une équipe dédiée à l'animation et à la gestion du dispositif

Plusieurs postes sont nécessaires pour assurer un accompagnement adapté à la diversité des filières de l'économie bleue en Cornouaille et une bonne conduite du programme.

Ainsi, pour la mise en œuvre de la stratégie du Pays de Cornouaille au DLAL du FEAMPA, comme précédemment, il est envisagé d'avoir un.e animateur.ice et un gestionnaire à mi-temps. Ces personnes seront regroupées au sein du pôle Programme européens territorialisés et conseil de développement¹ de QCD (déjà en charge du DLAL FEAMP 2014- 2021). Elles travailleront en lien étroit avec les autres pôles de QCD. Les acteurs socio-économiques des filières de l'économie bleue du territoire et les collectivités seront concertés et impliqués dans la mise en œuvre et le suivi du programme via la **Commission Mer et Littoral de Cornouaille (CML)**. Fort de son expérience précédente, le GALPA souhaite faire de cette instance un véritable lieu de gouvernance maritime locale. Elle sera vue comme **le Parlement de la mer de Cornouaille**. Elle restera le lieu de concertation, d'information et de décision du GALPA, assurant la cohérence cornouaillaise des projets. Ce Parlement constituera également un espace de discussion privilégié pour évoquer les enjeux stratégiques de l'économie maritime cornouaillaise et faire émerger des projets structurants pour le territoire.

Principaux éléments financiers

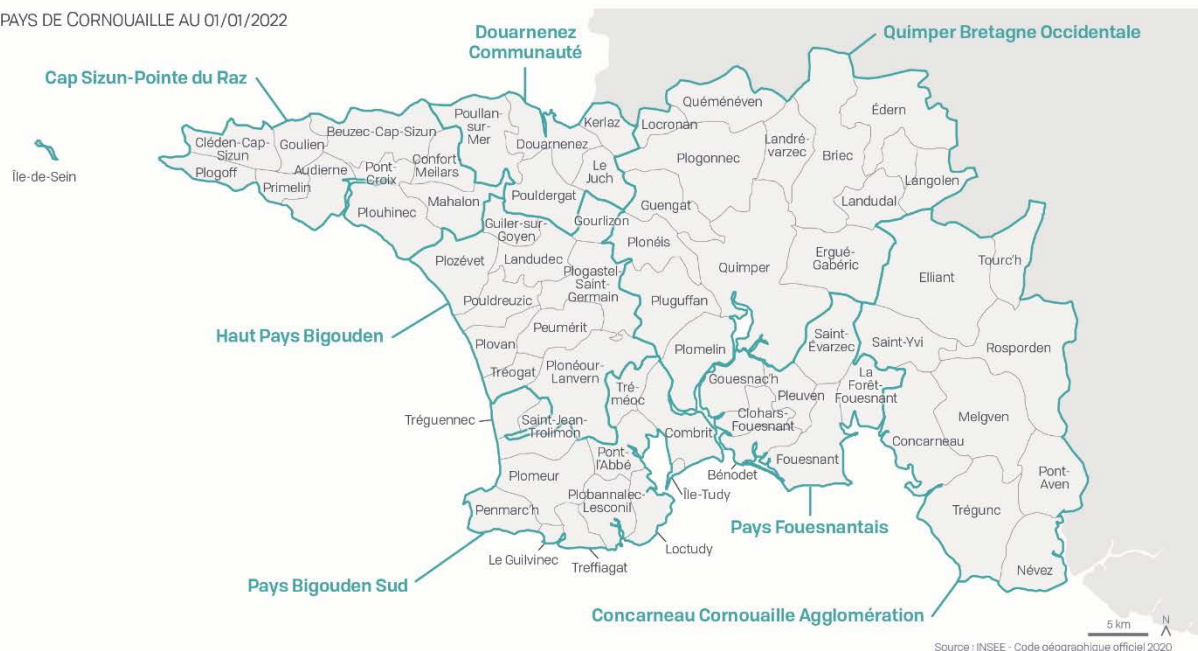
Pour mettre en œuvre sa stratégie, le GALPA de Cornouaille avait sollicité une enveloppe de 1,5 millions d'euros de FEAMPA sur la période 2021-2027. L'enveloppe finalement obtenue s'élève à 1 045 712 €. La ventilation de cette enveloppe entre les différentes fiche action est résumée dans le tableau ci-après :

Fiches actions	Cout total du projet	AF	FEAMPA	Contres parties publiques	Pourcentage
Fiche action 1 - Optimiser la valeur ajoutée des ressources maritimes	575 000	115 000	230 000	230 000	22,0
Fiche action 2 - Renforcer l'attractivité des métiers, des formations et encourager l'interconnexion des filières de l'économie bleue sur le sujet	337 500	67 500	135 000	135 000	12,9
Fiche action 3 - Soutenir les transitions et la reconquête du bon état écologique du milieu littoral	525 000	105 000	210 000	210 000	20,082
Fiche action 4 -Développer une conscience maritime pour une gestion partagée de l'espace maritime et littoral	312 500	62 500	125 000	125 000	11,954
Fiche action 5 - Encourager les coopérations transnationales	170 000	0	85 000	85 000	8,128
Fiche action 6 - Ingénierie dont 1,5 ETP	620 530	124 106	248 212	248 212	23,736
Aide préparatoire à l'élaboration de la candidature	27 606	2 606	12 500	12 500	1,195
TOTAUX	2 568 136	476 712	1 045 712	1 045 712	100

¹ Anciennement pôle contractualisation de QCD

Liste des communes éligibles

LE PAYS DE CORNOUAILLE AU 01/01/2022



Code Insee	Nom de la commune	Nombre d'habitants
29003	Audierne	3 692
29006	Bénodet	3 616
29008	Beuzec-Cap-Sizun	1 000
29020	Briec	5 675
29028	Clédén-Cap-Sizun	921
29032	Clohars-Fouesnant	2 080
29037	Combrit	4 187
29039	Concarneau	19 816
29046	Douarnenez	14 000
29048	Edern	2 251
29049	Elliant	3 320
29051	Ergué-Gabéric	8 434
29057	La Forêt-Fouesnant	3 438
29058	Fouesnant	9 864
29060	Gouesnach	2 786
29063	Goulien	433
29065	Gourlizon	908
29066	Guengat	1 828
29070	Guiler-sur-Goyen	526
29072	Guilvinec	2 681
29083	Île-de-Sein	260
29085	Île-Tudy	733
29087	Le Juch	725
29090	Kerlaz	782
29106	Landrévarzec	1 850
29107	Landudal	884
29108	Landudec	1 479
29110	Langolen	861
29134	Locronan	795
29135	Loctudy	4 013
29143	Mahalon	968
29145	Confort-Meilars	873
29146	Melgven	3 408
29153	Nénez	2 686

29158	Penmarch	5 149
29159	Peumerit	844
29161	Pleuven	3 188
29165	Plobannalec-Lesconil	3 568
29167	Plogastel-Saint-Germain	1 985
29168	Plogoff	1 230
29169	Plogonnec	3 178
29170	Plomelin	4 191
29171	Plomeur	3 828
29173	Plonéis	2 471
29174	Plonéour-Lanvern	6 223
29197	Plouhinec	3 951
29214	Plovan	681
29215	Plozévet	2 948
29216	Pluguffan	4 179
29217	Pont-Aven	2 821
29218	Pont-Croix	1 567
29220	Pont-l'Abbé	8 369
29224	Pouldergat	1 213
29225	Pouldreuzic	2 165
29226	Poullan-sur-Mer	1 507
29228	Primelin	657
29229	Quéménéven	1 114
29232	Quimper	63 283
29241	Rosporden	7 614
29247	Saint-Évarzec	3 503
29252	Saint-Jean-Trolimon	933
29272	Saint-Yvi	3 249
29281	Tourch	997
29284	Treffiagat	2 406
29292	Tréguennec	316
29293	Trégunc	7 064
29296	Tréméoc	1 347
29298	Tréogat	575
Nombre total d'habitants		270 087

Composition de la CML - 28 membres à voix délibératives

Membres titulaires du collège privé (14)

CDPMEM 29 (2)
CRC Bretagne Sud / Syndicat des conchyliculteurs de
Bretagne Sud (1)
OP Pêcheurs de Bretagne (1)
ABAPP (1)
Eaux et rivières de Bretagne (1)
Bretagne vivante (1)
GPME de Concarneau (1)
Technopole Quimper - Cornouaille (1)
Conseil de développement (2)
Centre nautique de Fouesnant - Nautisme en Bretagne (1)
Inter Profession du port de Concarneau - IPOC (1)
STEB (1)

Membres titulaires du collège public (14)

Elu référent maritime de QCD (1)
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud (1)
Communauté de communes du Cap Sizun Pointe du Raz (1)
Concarneau Cornouaille Agglomération (1)
Douarnenez Communauté (1)
Communauté de communes du Haut Pays Bigouden (1)
Communauté de communes du Pays Fouesnantais (1)
Communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale (1)
MNHN - station de biologie marine de Concarneau (1)
Lycée professionnel maritime du Guilvinec (1)
Institut Agro Rennes Angers (1)
SAGE (1)
SMPPPC (1)
Cluster ialys, réseau de performance alimentaire (1)

Membres du collège consultatif (11)

DDTM	Cluster Algues
Conseil régional	IFREMER
CEFCM	ADESS
PNMI	Association des <u>ligneurs</u> de la pointe de Bretagne
SPRAR	<u>Natura 2000</u> Roches de <u>Penmarc'h</u>
	CCIMBO



DLAL du FEAMPA

Désignation des membres titulaires et suppléants de QCD qui siègeront à la CML

Dans le cadre de la mise en œuvre du DLAL FEAMPA 2021-2027, la Commission Mer et Littoral (CML) est l'instance décisionnelle centrale du dispositif.

Composée de trois collèges (un collège public, un collège privé et un collège consultatif), elle rassemble une majorité d'acteurs liés à l'économie bleue du territoire.

Ses missions principales sont les suivantes : auditionner des projets, juger de leur intérêt, émettre un avis d'opportunité et garantir la stratégie élaborée localement. Au-delà de ces objectifs, la CML constitue un lieu de concertation et d'échange autour des grandes stratégies maritimes de la Cornouaille. Cette instance doit se mettre en place dans les prochains mois.

Dans le cadre de la candidature, il a été acté que Quimper Cornouaille Développement serait représentée au sein du collège public (voix délibérative). Un siège lui est réservé.

Ainsi, à ce stade, il est nécessaire de désigner nominativement un titulaire et un suppléant qui représenteront QCD à la CML.

Lors de la précédente programmation, Philippe Audurier et Olivier Bellec, élus référents maritime de QCD, étaient les deux représentants de QCD à cette instance.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, désigne :

- **Philippe AUDURIER, titulaire**
- **et Josiane KERLOC'H, suppléante**

qui représenteront Quimper Cornouaille Développement à la Commission mer et littoral pour la programmation DLAL FEAMPA 2021-2027.

La Présidente,



Isabelle ASSIH

CANDIDATURE LEADER 2023/2027

En synthèse

Il est proposé au Conseil d'administration de valider les éléments clés (stratégie locale, objectifs opérationnels, maquette financière et gouvernance) du dossier de candidature de la Cornouaille au programme Leader (2023-2027), fonds européen territorialisé de soutien au développement rural. Le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le 4 novembre.

Dépendant de la Politique Agricole Commune, financé par le FEADER, le programme LEADER de la Cornouaille est porté par Quimper Cornouaille Développement pour la période 2014-2022. Une nouvelle programmation va être initiée pour la période 2023-2027.

Début avril, la région Bretagne a lancé un appel à candidatures qui se clôt le 4 novembre 2022 en vue de sélectionner les Groupes d'action local (GAL) qui porteront les stratégies locales d'allocations des fonds LEADER sur les territoires. En continuité de la précédente programmation, Quimper Cornouaille Développement est en charge du pilotage de la candidature de la Cornouaille et assurera par la suite l'animation du programme.

Une stratégie co-construite avec les partenaires du territoire

L'organisation ainsi que la méthodologie proposées pour élaborer cette candidature ont été présentées au Conseil d'administration du 31 mai 2022 :

- au sein de QCD, autour de l' élu référent de QCD, M. Marc ANDRO, une équipe technique dédiée : une chargée de mission, l'ensemble du pôle « ingénierie de projets de territoire », la direction et ponctuellement les collaborateurs de QCD experts sur des sujets ciblés.
- une association étroite des partenaires du territoire, élus et professionnels, à travers la tenue de :
 - 2 séminaires de concertation réunissant une soixantaine de personnes : séminaire visant à l'identification des besoins et enjeux des acteurs du territoire en avril 2022 et une journée d'atelier participatif sur les objectifs stratégiques et opérationnels et la préfiguration du plan d'action fin septembre ;
 - 3 réunions du Comité de pilotage¹ visant à définir les orientations stratégiques, valider et prioriser les enjeux, valider la stratégie locale, la maquette financière et la gouvernance en avril, juillet et septembre 2022.

¹ Le comité de pilotage est constitué des membres du comité de programmation actuel (élus des EPCI et membres du conseil de développement) ; d'autres structures ou personnes ressources peuvent également être associées.

Contenu synthétique du dossier de candidature

Le dossier de candidature est en cours de rédaction. Il doit notamment comporter les éléments suivants :

- 1 - La structure porteuse de la candidature : QCD
- 2 - Le territoire concerné : carte des communes éligibles
- 3 - **STRATEGIE ET PLAN D' ACTIONS**
 - Diagnostic de territoire (AFOM) - Enjeux
 - Bilan évaluation du programme précédent
 - Description de la concertation
 - Stratégie : enjeux par rapport aux transitions et dimension innovation
 - Pistes de coopération
 - Diagramme d'objectifs
 - Plan d'actions : fiches actions
 - Suivi et évaluation – indicateurs de résultats
 - Modalités de communication
 - Complémentarité de la stratégie au regard des autres financements
- 4 - La gouvernance : les instances (la composition du comité de programmation du GAL)
- 5 - Plan de financement : maquette financière / cofinancements publics
- 6 - Un résumé de 4 pages

Les éléments clés de la candidature sur lesquels une attention plus particulière du CA est souhaitée sont détaillés ci-après.

Les enjeux et la stratégie de développement local

Rappel des attentes de la Région

Le programme LEADER s'inscrit avant tout dans **une démarche ascendante**. Les candidats sont invités à construire librement leur stratégie autour d'enjeux de développement rural propres à leur territoire. En cohérence avec les principes fondamentaux de l'approche LEADER, les stratégies doivent porter une **mobilisation en faveur des transitions**, traduire une démarche de **priorisation** des enjeux et des actions traitées, intégrer la dimension **innovation**.

1. Les enjeux

Le diagnostic réalisé couplé aux besoins et enjeux identifiés par les acteurs du territoire ont permis d'identifier les **enjeux majeurs à prendre en compte dans le cadre de la candidature LEADER 2023 - 2027 en Cornouaille** :

- **faire face au changement climatique** : changer de comportements, de modèles, de pratiques dans nos façons de produire, consommer, habiter ;

- **maintenir une diversité sociale en milieu rural** (générationnelle, socioprofessionnelle) : permettre l'accès aux droits pour tous, favoriser une offre de services pour tous les habitants, encourager les solidarités, les coopérations, créer de nouveaux lieux de vie sociale ; trouver la bonne maille de service entre la commune (premier échelon de proximité) et la communauté de communes ;
- **la question centrale des mobilités pour trouver des alternatives à la voiture individuelle** pour l'accès à l'emploi, aux courses, aux services, à la culture ;
- **créer un environnement favorable au développement de nouvelles activités** : par davantage de mutualisations, de passerelles entre acteurs et activités, d'actions collectives ; développement des réseaux, portage politique...

2. Stratégie et plan d'action

En tenant compte des éléments de diagnostic et des enjeux identifiés, la stratégie proposée pour la Cornouaille au titre du LEADER 2023 - 2027 a été élaborée. Elle est résumée dans le tableau ci-après :

(L'intitulé des fiches actions peut être reformulé)

Objectif 1 – FAVORISER LA PROXIMITE ET LA SOLIDARITE EN MILIEU RURAL	
<u>Objectif opérationnel 1</u> : Trouver l'équilibre entre les services centralisés et les services délocalisés	Fiche action 1 - Des services mutualisés au plus proche des habitants ➤ Favoriser de nouveaux services de proximité, mobiles, itinérants, à domicile ➤ Regrouper, mutualiser les services entre communes proches
<u>Objectif opérationnel 2</u> : Susciter un lien social durable	Fiche action 2 – Une vie associative et culturelle en milieu rural ➤ La création, développement de lieux de vie sociale ➤ Des actions culturelles dans les villages, des lieux patrimoniaux, hors les murs ➤ Des actions intergénérationnelles
Objectif 2 – DIVERSIFIER ET CREER DE NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES	
<u>Objectif opérationnel 1</u> : Valoriser les ressources locales de l'agriculture et la biomasse	Fiche action 3 – Des activités liées aux ressources du milieu rural : agriculture, biomasse ➤ Appuyer les démarches territoriales sur l'agriculture et l'alimentation de proximité ➤ Bioéconomie et économie circulaire ➤ Information et formation aux changement climatique ; acculturation
<u>Objectif opérationnel 2</u> : Saisir l'opportunité des nouvelles formes d'économie, supports d'innovation	Fiche action 4 – De nouveaux métiers et de nouveaux modèles liés aux transitions ➤ Encourager les initiatives innovantes autour des économies circulaires, de la fonctionnalité, sociale et solidaire ➤ Faciliter l'interconnaissance des acteurs

Objectif 3 – MAINTENIR LA POPULATION ACTIVE RESIDANT DANS LES COMMUNES RURALES	
<u>Objectif opérationnel 1</u> : Faciliter les mobilités du quotidien et réduire les déplacements automobiles	Fiche action 5 - Expérimenter de nouvelles façons de se déplacer ➤ Valoriser et expérimenter les alternatives à l'autosolisme ➤ Encourager les mobilités actives, les multimodalités, l'altermodalité
<u>Objectif opérationnel 2</u> : Trouver des solutions innovantes d'habiter	Fiche action 6 - Soutenir l'émergence de nouvelles formes d'habitat ➤ Réflexions, études, préfiguration de nouveaux habitats dans les communes (habitats léger, réversible, mobile, écologique, intergénérationnel...)
Objectif 4 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS VERS LES TRANSITIONS	
<i>Ce dernier axe est transversal aux autres objectifs et devra transparaître dans chacune des fiches actions</i>	
<u>Objectif opérationnel 1</u> : Sensibiliser, éduquer, former <u>Objectif opérationnel 2</u> : S'adapter ou atténuer le changement climatique ; évoluer vers plus de sobriété	Dans chaque fiche action, ➤ Des actions de sensibilisation, formation aux enjeux du changement climatique pourront être soutenues et mises en exergue ; ➤ Des actions pour changer de modèle, de pratiques dans nos façons de produire, consommer, habiter, se déplacer...

Proposition d'une maquette financière

Une enveloppe de 28 M€ de FEADER est disponible pour l'ensemble des GAL de Bretagne. La Région estime la dotation possible par territoire sélectionné entre 1 et 2,5 M€.

Ainsi, la Cornouaille sollicite la région Bretagne à hauteur de **2,46 millions d'euros** afin de conduire le LEADER 2023 – 2027. Ce montant global repose sur deux principaux éléments : l'enveloppe globale disponible de FEADER au niveau régional et l'enveloppe FEADER de la programmation 2014 - 2022 (2,113 M€).

La répartition des montants entre les différentes fiches action est résumée dans le tableau ci-après :

N°	Intitulé de fiche action	Total des paiements prévus sur 2023-2027		
		FEADER	Total	Total du cofinancement (Feader + contrepartie nationale)
		(= 80 % de la valeur de la colonne « total du cofinancement »)	contreparties nationales appelant du Feader (20 %)	
FA1	Trouver l'équilibre entre les services centralisés et les services délocalisés ou itinérants	300 000	75 000	375 000
FA2	Susciter un lien social durable	300 000	75 000	375 000
FA3	Des activités liées aux ressources du milieu rural : agriculture, biomasse	400 000	100 000	500 000
FA4	Saisir l'opportunité de nouvelles formes d'économies	300 000	75 000	375 000

FA5	Réduire les déplacements automobiles et faciliter les mobilités du quotidien	300 000	75 000	375 000
FA6	Expérimenter des solutions innovantes d'habiter	200 000	50 000	250 000
FA7	Coopération interterritoriale et/ou transnationale	50 000	12 500	62 500
FA8	Ingénierie du GAL LEADER (FEADER maximum pour cette FA = 25% du total FEADER)	610 000	152 500	762 500
	TOTAL	2 460 000	615 000	3 075 000

La répartition des montants entre les différentes fiches action s'est faite en fonction :

- des actions conduites dans le cadre du LEADER 2014 -2022 ;
- des enjeux prioritaires identifiés lors de la phase de candidature et de concertation
- l'importante satisfaction des porteurs de projets, lors de la précédente programmation quant à la mise à disposition d'une équipe d'ingénierie dédiée au programme ;
- un montant maximum de 25 % de l'enveloppe en ce qui concerne l'ingénierie.

L'ingénierie du GAL comprend les postes de coordination et de gestion du programme (1,5 ETP) ainsi que les actions d'animation, de communication, d'évaluation nécessaires à la mise en œuvre du programme, jusqu'à sa clôture en 2028/2029.

La gouvernance et la composition du Comité de programmation

Il est proposé de mobiliser **1,5 ETP au sein de QCD pour gérer cette programmation reposant principalement sur une animatrice/coordinatrice, une gestionnaire et l'intervention ponctuelle des collaborateurs QCD**. L'organisation des instances (CUP, groupes de travail thématiques...), leur rôle, les résultats attendus seront précisés.

Le *Comité unique de programmation* constitue l'instance décisionnelle de ce fonds. Lieu d'échange et de concertation, il est en charge de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement et de la sélection des projets amenés à être accompagnés au titre du programme LEADER.

Il comprend un collège public (représentant(e)s des structures publiques du territoire : collectivités locales...) et un collège privé représentant une pluralité d'acteurs (acteurs sociaux, économiques, environnementaux : associations, chambres consulaires, conseil de développement...).

Dans le cadre de la programmation LEADER 2014-2022, le CUP comprend **17 membres titulaires et autant de suppléants** ainsi que des membres à voix consultative : élus régionaux, départementaux. Le **collège public compte 8 élus** : un représentant pour chacun des 7 EPCI et un représentant du Groupe d'action local (vice-président de QCD). Le **collège privé** est composé de **9 membres du Conseil de développement de Cornouaille**.

Pour le prochain programme 2023-2027, nous avons la possibilité d'ouvrir le collège privé à d'autres acteurs socio-professionnels du territoire ayant un rapport avec les thématiques de la stratégie. L'intégration de professionnels (par exemple sur la thématique agricole) ou de jeunes (pour les transitions) dans le collège privé peut être envisagée tout comme l'élargissement du collège public aux représentants des SCoT.

Le comité de pilotage a estimé que le CUP actuel fonctionne bien sous cette forme. Le Conseil de développement représente des personnes d'horizons et de profils différents et complémentaires, investis dans la plupart des thématiques de la nouvelle stratégie. Les membres du Conseil de développement présents au comité de programmation font preuve d'implication et de motivation.

Par conséquent, le comité de pilotage propose de garder le format actuel du comité de programmation pour cette future programmation soit 17 membres titulaires et autant de suppléants avec la répartition suivante : 8 élus et 9 membres du Conseil de développement.

La liste des membres du comité de programmation (titulaires et suppléant(e)s pourra évoluer au cours du programme mais elle doit être validée en comité de programmation (chaque personne étant nominativement désignée) et notifiée à la Région. Il serait également possible d'adjoindre des membres à voix consultative pour une expertise sur certains sujets.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **approuve la stratégie ;**
- **approuve la maquette financière ;**
- **approuve la composition du Comité Unique de programmation ;**
- **et autorise Quimper Cornouaille Développement à déposer la candidature auprès de la Région.**

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Annexe : projet du dossier de candidature (consultable en séance)

Pôle aménagement et observation du territoire
Panorama des principaux travaux en cours ou sur le point d'être engagés

HABITAT

Projet	Descriptif	Etat d'avancement / Planning prévisionnel	Echelle	Ingénierie mobilisée
<i>Remplacement de Cécile LE GUENNEC</i>	<i>Recrutement d'Armand SOUCHON Arrivée mi-novembre</i>			
PLH QBO	Elaboration du bilan à mi-parcours Diagnostic d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH - RU	En cours / <i>Finalisation fin d'année</i>	QBO	Falilou MBACKE Guillaume CHEREL Karine LE SAGER- D.
PLH Pays bigouden Sud / Haut Pays bigouden	Elaboration du diagnostic Animation d'ateliers thématiques (ex : Qualité de l'Habitat)	En cours / <i>Finalisation fin 2022 – début 2023</i>	CCPBS/C CHPB	Guillaume CHEREL Karine LE SAGER- D.
PLH CCA	Animation d'ateliers thématiques (ex : parcours résidentiel ; Développement du parc/besoin en foncier)	En cours / <i>Finalisation fin 2022 – début 2023</i>	CCA	Karine LE SAGER- D. Falilou MBACKE Guillaume CHEREL
PLH Cap Sizun	Elaboration du PLH	A engager fin 2022-début 2023 / <i>2023 - 2024</i>	CCCS	Falilou MBACKE Guillaume CHEREL Karine LE SAGER- D.
PLH Pays Fouesnantais	Elaboration du PLH	A engager fin 2022-début 2023 / <i>2023-2024</i>	CCPF	Armand SOUCHON Guillaume CHEREL Karine LE SAGER- D.
PLH Douarnenez Communauté	Elaboration du PLH	A engager fin 2023 / <i>2024-2025</i>	CCD	Armand SOUCHON Guillaume CHEREL Karine LE SAGER- D.
Etude sur le logement des actifs	Etude menée en collaboration avec Investir en Finistère. Méthodologie en cours de définition	A engager / <i>4^{ème} trimestre 2022 - 2023</i>	Inter-SCoT	Karine LE SAGER- D. Armand SOUCHON Guillaume CHEREL Stagiaire ?
Etude sur les locations saisonnières	Demande d'étude partagée par plusieurs EPCI	A engager / <i>2023</i>	Inter-SCoT	Stagiaire ?
Etude sur le logement abordable	Participation à une recherche/action sur le logement abordable à l'échelle nationale (auditeur libre)	En cours / <i>2022-2023</i>	Inter-Scot	Maëlle SALAÜN Karine LE SAGER- D.

OBSERVATION

Projet	Descriptif	Etat d'avancement / <i>Planning prévisionnel</i>	Echelle	Ingénierie mobilisée
Observatoire de l'habitat	Edition 2022 en cours d'élaboration. Comité de relecture des partenaires le 2 décembre 2022	En cours / 2022	Inter SCoT	Guillaume CHEREL
Observatoire du commerce	Affiner la connaissance des commerces de l'agglomération, de la vacance et de l'impact des nouvelles formes de commerce. Publication et création d'une plateforme cartographique	En cours / 2022	QBO	Guillaume CHEREL
Observatoire du foncier maritime	Création d'un outil foncier partagé d'aide à la décision au service des collectivités, pour construire une vision stratégique et prospective d'aménagement et de développement économique des espaces fonciers à vocation maritime.	En cours de déploiement sur les ports COPIL le 5 octobre 2022 / <i>Finalisation mars 2023</i>	Inter-SCoT 7 ports de pêche de Cornouaille + Le Corniguel	Marie WAWRZYNIAK (départ de QCD le 30/08) Grégoire MARPILLAT Karine LE SAGER- D.
Mode d'occupation des sols	Etude de la consommation foncière en Cornouaille pour alimenter le SRADDET et les autres documents de planification	En cours / 2022-2023	Inter-SCoT	Grégoire MARPILLAT Maëlle SALAÜN Morgane YANNOU/ Karine LE SAGER- D.

PLANIFICATION

Projet	Descriptif	Etat d'avancement / <i>Planning prévisionnel</i>	Echelle	Ingénierie mobilisée
Inter-SCoT	Participation à la Conférence des SCOT	En cours / 2022-2023	Inter-SCoT	Karine LE SAGER- D. Morgane YANNOU
	Animation d'un cycle de rencontres sur les enjeux fonciers liés à la Loi Climat et Résilience (ZAN) - Session 1 : Présentation des impacts de la loi sur les documents de planification - Session 2 : Les outils au service du ZAN, à programmer d'ici la fin d'année - Session 3 : Résultats du MOS	En cours / 2022-2023	Inter-SCoT	Maëlle SALAÜN Grégoire MARPILLAT Karine LE SAGER- D.
SCoT de l'ODET	<i>Remplacement de Clémence GAURIVEAUD</i> <i>Arrivée de Morgane YANNOU mi-juillet 2022</i>			
	Suivi de la modification simplifiée du SCoT relative à la loi littoral Animation du SYMESCOTO Suivi des PLU et projets commerciaux du SYMESCOTO	En cours / 2022 et plus	SCoT de l'Odét	Morgane YANNOU Karine LE SAGER- D.

	Elaboration du cahier des charges de l'étude de révision du SCoT avec pour objectif de lancer la consultation d'ici la fin de l'année pour une attribution du marché début 2023			
Projets de territoire	Appui à l'élaboration des projets de territoire. Evaluation du projet de territoire de DZ Co.	2023	EPCI	Maëlle SALAÜN
Petites Villes de Demain / ACV	Suivi des démarches initiées et accompagnement sur la fourniture de données	En cours / 2022-2023	Com-munes / EPCI	Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-D

MOBILITES ET DEPLACEMENTS

Projet	Descriptif	Etat d'avancement / <i>Planning prévisionnel</i>	Echelle	Ingénierie mobilisée
La mobilité à l'échelle de la Cornouaille	Mise en place d'un lieu d'échanges pérenne sur les mobilités à l'échelle de Cornouaille pour partager de la connaissance, construire une stratégie commune et coordonner les projets : « les rendez-vous de la mobilité » (2 à 3 / an) = suite de la rencontre politique sur les mobilités en Cornouaille du 13 juillet 2022 A venir : - un rdv pour partager les démarches de mobilités initiées sur les territoire - une rencontre avec le syndicat de l'Oise pour échanger sur les pratiques	En cours / 2022-2023	Inter-Scot	Maëlle SALAÜN Karine LE SAGER- D.
Etude sur les mobilités	Evaluer la faisabilité d'une étude spécifique (<i>via</i> le CEREMA) sur les besoins de déplacements liés à l'emploi et à l'accès aux services (santé...).	En cours / 2022-2023	Inter-Scot	Maëlle SALAÜN
Suivi des démarches mobilités cornouaillaises	Plan de mobilité simplifié QBO STRAMOC	En cours / 2022-2023	Inter-Scot	Maëlle SALAÜN

Prochaine commission aménagement le 6 décembre 2022

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Observatoire du foncier à vocation maritime et halieutique en Cornouaille

En synthèse

- Objectif : Création d'un outil foncier partagé d'aide à la décision au service des collectivités, pour construire une vision stratégique et prospective d'aménagement et de développement économique des espaces fonciers à vocation maritime et halieutique
- Porteur du projet : Co-pilotage par QCD et le Syndicat mixte des ports de pêche et de plaisance en Cornouaille (SMPPPC)
- Financement : Coût total de 111 555,21 € correspondant à des dépenses d'ingénierie (1,3 ETP), subventionnées dans le cadre du FEAMP et de la région Bretagne à hauteur de 90 000 €.
- Ports concernés : Les 7 ports de pêche de Cornouaille

CONTEXTE

La Cornouaille dispose de nombreuses emprises portuaires qui contribuent fortement à son économie. Afin de mieux connaître ces espaces stratégiques, ainsi que les activités qui y sont localisées, leur logique d'implantation et leur dynamique de développement, QCD et le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille (SMPPPC) ont fait appel au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP – programmation 2014-2020) pour engager la création d'un observatoire du foncier maritime.

Le périmètre concerné recouvre les 7 ports de pêche de Cornouaille :

- Le Rosmeur à Douarnenez ;
- Audierne/Poulgoazec à Plouhinec ;
- Saint-Guérolé à Penmarch ;
- Le Guilvinec/Lechiagat ;
- Lesconil à Plobannalec-Lesconil ;
- Loctudy
- et Concarneau.

La mise en place d'un outil commun aux collectivités du territoire à l'échelle de la Cornouaille permettra d'apporter une meilleure connaissance du foncier pouvant accueillir les activités de l'économie maritime sur les espaces relevant de la compétence du SMPPPC (domaine public portuaire), des communes (franges portuaires notamment) et des EPCI (Zones d'activités Economiques).

OBJECTIFS

3 phases opérationnelles composent la construction de cet observatoire :

- Analyse économique : Il s'agira de recenser, géolocaliser et caractériser les entreprises implantées sur le domaine public portuaire et sur la frange portuaire
- Analyse foncière : Il s'agira, tout d'abord, de recenser la réglementation d'urbanisme sur le DPM (domaine public maritime) et la frange portuaire. Puis sur le DPM, les locaux vacants et les AOT en cours seront identifiés et le plan d'eau sera caractérisé de façon générale (ex : port en eaux profondes). Enfin, sur la frange portuaire, un repérage des espaces disponibles ou densifiables, des locaux vacants ainsi que des friches sera réalisé. Un recensement des données existantes en terme de capacité des voiries sera également engagé.
- Enjeux d'aménagement économique et de gestion foncière : Il s'agira d'analyser la dynamique du tissu économique des filières sur les 10 dernières années, de réaliser 3 à 4 entretiens auprès d'acteurs de chaque port, de construire un AFOM (atouts faiblesses opportunités menaces) sur la gestion de l'espace, de rédiger une note d'information sur les outils de gestion foncière et sur l'organisation des acteurs portuaires.

GOVERNANCE

3 instances sont créées :

- Un comité de suivi qui sera l'instance dans laquelle seront restitués les résultats de l'observatoire. Il sera constitué des membres du Bureau de QCD, des membres du Bureau du SMPPPC, des Présidents des SCOT et des maires des communes portuaires.
- Un COPIL qui définira les orientations de l'observatoire, arrêtera son programme de travail et validera l'avancement de la mise en œuvre.

NOM PRENOM	STRUCTURE	FONCTION 1	FONCTION 2
CARROT-TANNEAU Nathalie	SMPPPC	1 ^{ère} VP SMPPPC	VP CD29
LE MEUR Gaël	SMPPPC	VP SMPPPC	Conseillère régionale Région Bretagne
ANDRO Marc	QCD	VP délégué QCD	VP QBO
AUDURIER Philippe	SMPPPC/QCD	VP SMPPPC/ réfèrent CML	Président Douarnenez Communauté

- Des groupes de travail techniques à l'échelle de chaque port, qui proposeront les actions à mener et assureront leur mise en œuvre. Ils seront composés des représentants des EPCI, des communes, du SMPPPC et de QCD.

CALENDRIER

Considérant certaines difficultés à lancer le projet, il a été décidé de « tester » la méthodologie sur deux ports : le Rosmeur et Saint Guénolé. L'objectif est toutefois bien de travailler sur l'ensemble des ports d'ici la fin mars 2023.

	Jui	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
Etape 1 : Analyse du tissu économique sur les ports du Rosmeur et Saint-Guérolé										
Réunion 1 groupe de travail Rosmeur										
Réunion 1 groupe de travail Saint-Guérolé										
Etape 2 : Analyse foncière sur les ports du Rosmeur et Saint-Guérolé										
Réunion 2 groupe de travail Rosmeur										
Réunion 2 groupe de travail Saint-Guérolé										
Etape 3 : Enjeux d'aménagement économique et gestion foncière										
Réunion 3 groupe de travail Rosmeur										
Réunion 3 groupe de travail Saint-Guérolé										
COPIL 1 : Présentation résultats études sur 2 ports										
Programmation des ports suivants					Poursuite sur les autres ports					
Comité de suivi										

Pour information des membres du Conseil d'administration.

ialys : plan d'actions stratégique 2022-2026 et fonctionnement

En synthèse

ialys est le réseau d'échanges, d'inter-connaissance, de mobilisation et de construction, de projets collectifs, de veille et d'anticipation, de représentation et de rayonnement, dans le domaine de l'aliment en Cornouaille.

Les enjeux et le plan d'actions stratégique du cluster ont été repensés et travaillés en 2021 par ses acteurs réunis au sein du Comité cluster. Le pilotage est assuré par QCD, au titre de l'animation des filières majeures en Cornouaille. Au-delà de la coordination des uns et des autres sur leurs projets, se sont dessinées de nouvelles actions utiles au collectif ialys.

Ont démarré la définition de la raison d'être, d'une communication partagée, la mise à jour des données économiques de la filière et la mise en œuvre d'une plateforme partagée, pour faciliter le partage d'informations. En terme de fonctionnement, a été actée la création d'un réseau des techniciens et des communicants, pour appuyer le comité cluster.

1. ialys et ses enjeux

Les acteurs de ialys couvrent les domaines, souvent croisés, de la recherche, de l'innovation, des services liés, de la formation, de l'animation ou sont organismes institutionnels et/ou représentatifs des filières et collectivités.

⇒ *Ils ont redéfini ialys comme réseau d'échanges, d'inter-connaissance, de mobilisation et de construction, de projets collectifs, de veille et d'anticipation, de représentation et de rayonnement.*

Les enjeux de ialys ont été redéfinis :

- Conforter l'écosystème innovation-recherche et formations de Quimper-Cornouaille ;
- Valoriser les expertises et les initiatives du territoire sur le thème de l'aliment et, en particulier, sur les transitions ;
- Assurer une gouvernance inclusive et une animation mutualisée, dont QCD, à ce titre porte l'animation du collectif et de sa vocation.

2. Conforter l'écosystème innovation-recherche et formations de Quimper-Cornouaille

Les objectifs stratégiques liés :

- Favoriser les synergies entre les structures de recherche et d'innovation,

- Favoriser les synergies entre les structures de recherche et d'innovation, les entreprises de l'aliment et les équipementiers,
- Favoriser les collaborations locales sur les projets d'innovation-recherche
- Favoriser le développement de l'offre de formations, et leur adaptation aux évolutions.

La liste des actions menées ou envisagées (cf. plan d'actions en annexe) n'est pas exhaustive car tous les acteurs de l'innovation-recherche et de la formation mènent des projets collaboratifs qui permettent de conforter l'écosystème, de diffuser l'innovation dans les entreprises et de faciliter l'émergence de nouvelles formations ou leur adaptation.

On peut citer, à titre d'exemples :

- « TeQpa », un projet mené par le CEA Tech (Quimper) sur la préfiguration du laboratoire du Futur, en lien avec les acteurs locaux dont l'Adria (Quimper), notamment,
- la plateforme Victor Coste du MNHN avec Agrocampus Ouest (Concarneau),
- le projet de partenariat de l'ESIAB avec d'autres écoles pour créer un INP (Institut National Polytechnique)
- les ateliers innov'agro créés et organisés par la Technopole...

3. Valoriser les expertises et les initiatives du territoire

Les objectifs stratégiques liés :

- Valoriser l'écosystème, le réseau et ses actions ;
- Favoriser l'installation et la création d'entreprises ;
- Favoriser le recrutement ;
- Valoriser et favoriser l'installation des (prestataires) services supports de l'aliment.

Exemples d'actions qui y contribuent :

- le projet d'Appel à Manifestation d'Intérêt du PIA4 (Programme d'Investissements d'Avenir) du Campus des Métiers et des Qualifications qui porte sur la valorisation des métiers de la filière aliment,
- le symposium Spoilers in Food,
- les actions vers le grand public comme AgroAvenir de l'IFRIA ou Skol@CEA.

A ce titre, se poursuit le partenariat de QCD avec la Technopole Quimper-Cornouaille, pour l'organisation d'une conférence sur les questions d'innovation pour les entreprises. La participation de QCD est plafonnée à 6500 €.

Au titre des projets collectifs, un travail de définition d'une communication partagée et des cibles va être mené.

Mais, au préalable, doit être mené un travail commun pour définir la « raison d'être » de ialys. Levier de motivation et de cohérence dans la durée pour les parties prenantes, il s'agit de définir le « pourquoi » de ialys, de sa mission, ses cibles et les résultats qui en sont attendus au regard des objectifs de développement durable.

Selon la définition de la raison d'être de ialys, puis de la communication partagée, seront proposés de nouveaux outils de communication ou seront actualisés/revus les outils et actions récurrentes qui sont, à ce jour, de la mission de QCD :

- Le contenu et l'animation du portail internet ialys.bzh et sur les réseaux sociaux (Linkedin et Twitter) ;
- L'espace innovation-recherche ialys au sein du village Cornouaille gourmand pendant le festival de Cornouaille, avec 2 dimensions :
 - Espace Transitions alimentaires : il mettra en valeur les acteurs de l'écosystème ialys via leurs animations, en lien avec les transitions : CEA Tech, Adria, Labocéa...
 - Tests de produits : des entreprises ou porteurs de projet viennent y tester un nouveau produit ; SensoStat cabinet d'analyse sensorielles installé à la pépinière d'entreprises, apportera son expertise sur la gestion de ces tests.

De façon plus générale, la promotion de ialys (et de la Cornouaille par la même) pourra être opérée à d'autres échelles (national / international) par les membres du cluster.

4. Une gouvernance inclusive et mutualisée

Les objectifs stratégiques se déclinent ainsi :

- Mutualiser les ambitions, être force de frappe collective ;
- Croiser les veilles, les initiatives, les démarches ;
- Appuyer les initiatives du territoire.

Si le pilotage et l'animation du cluster sont assurés par QCD, tous les membres sont acteurs de la dynamique. Pour ce faire, un réseau des techniciens et communicants vient d'être créé, en appui au comité cluster, qui réunit les décideurs.

Ce réseau des techniciens permettra de diffuser la démarche ialys au cœur de tous les organismes participants et viendra en appui du comité cluster.

QCD organise et anime leurs réunions.

Afin de fluidifier les informations entre tous et permettre une animation mutualisée, QCD prévoit la mise en œuvre d'une plateforme partagée en ligne.

De plus, pour mettre en valeur l'écosystème et pouvoir répondre aux besoins de lobbying, les données économiques sur la filière aliment devront être mises à jour pour pouvoir servir à tous les acteurs du territoire.

Enfin, QCD proposera le lien des PAT du territoire avec les expertises des acteurs de ialys.

5. Les acteurs de ialys

Les voici classés par domaine, sans que le domaine ne soit exclusif :

- Recherche, innovation, services : ActFood, Adria Développement, CEA Tech, Labocéa, LEGO/UBO, LUBEM/UBO, MNHN – station marine de Concarneau, Pierre Mollo, Planctons & Innovations, Technopole Quimper-Cornouaille ;
- Formation : Campus des métiers et des qualifications, IFRIA, IUT, Master DNS (Droit Nutrition Santé) / UBO ;
- Animation : Aux Goûts du Jour, Bruno Matignon, conseil culinaire, Université des Sciences et Pratiques Gastronomiques ;
- Organismes représentatifs des entreprises ou de filières : CCIMBO, Chambre de métiers et de l'Artisanat du Finistère, Chambre d'Agriculture, Comité des pêches ;
- EPCI : services développement économique.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Stratégie ialys 2021-2026 et Projets d'actions identifiés

Enjeux	Déclinaison par objectifs	Cibles directes et finales	Projets priorités (ou identifiés)	Chef de file	Partenaires actuels ou potentiels
Axe 1 - Fondamentaux ialys					
Conforter l'écosystème innovation-recherche et formations de Quimper-Cornouaille	Favoriser les synergies entre les structures de recherche et d'innovations	Ecosystème innovation-recherche et entreprises	Labo du futur TEQPA	CEA Tech	QBO (et autres financeurs), Adria, Labocéa, MNHN, UBO/IUT, Technopole, (Valorial, Pôle mer),...
			Plateforme Victor Coste (biotechnologies)	MNHN	CCA (et autres financeurs), Agrocampus, LBCM, Technopole, (Valorial, Pôle mer)...
	Favoriser les synergies entre entreprises aliment, équipementiers et Inno/recherche		Usine Agro de demain PaaSrel-Agro	CEA Tech, BDI	QBO (et autres financeurs), Adria, IFRIA, Technopole (ABEA, UIMM)...
			Atelier Innov'agro	Technopole	Tous
	Favoriser les collaborations locales sur les projets innovation recherche		Projets R&D	UBO, Technopole, LUBEM, LBCM, Lab STICC, AMURE...	QBO, CCA (et autres financeurs)
			Chaire des Pratiques Alimentaires Durables	LEGO/UBO	ESIAB, IUT, Technopole, LUBEM, Adria, QCD...
	Favoriser le développement de l'offre de formations, adaptées aux évolutions	Organismes de formations et entreprises	Diagnostic formations	QBO	ESIAB, IUT, UBO, Labocéa, IFRIA, ADRIA, (ABEA, UIMM, OCAPAT)...
			Ouverture nouvelles formations	CMQ	
			INP, ouverture classe préparatoire ?	ESIAB	ENIB, ENSIBS
Axe 2 - Promotion de l'écosystème					
Valoriser les expertises et les initiatives du territoire sur le thème de l'aliment et, en particulier, sur les transitions	Valoriser l'écosystème, le réseau et ses actions	Tout l'écosystème du local à l'Europe	Portail internet ialys, réseaux sociaux	QCD	Tous acteurs du cluster, Finistère 360 ?
		A définir	Plaquette ialys	QCD	Tous acteurs du cluster
		La filière aliment y compris externe	Conférence ialys, Spoilers in Food... Présence sur salons spécialisés	Technopole, ADRIA/LUBEM...	Financeurs
		Tous actifs, étudiants, jeunes...	AMI des CMQ agro français	CMQ	IFRIA, (ABEA)...
		Elus, habitants	Événementiels grand public	EPCI dont QBO	Festival de Cornouaille/AGDJ
		Habitants, entreprises, organisations locales	Espace ialys sur événementiels (pro, grand public ?)	A définir	Selon événementiels
		Jeunes	AgroAvenir	IFRIA	(ABEA)
		Scolaires	Skol@CEA	CEA	AGDJ
	Favoriser l'installation et la création d'entreprises	Habitants, jeunes, étudiants, cadres, techniciens sup	Pépinières d'entreprises Fabrik ta pépité	EPCI, Technopole, chambres consulaires	QCD, via ialys.bzh
	Favoriser le recrutement	Tous	Talents de Cornouaille	QCD	
			Projet tutoré	IUT	Bonduelle
	Valoriser et favoriser l'installation des (prestataires) services supports de l'aliment	Professionnels de l'aliment Entreprises et acteurs de l'écosystème	Identification	EPCI, QBO	Tous acteurs du cluster
Axe 3 - Gouvernance					
Assurer une gouvernance inclusive et une animation mutualisée	Mutualiser les ambitions, force de frappe collective	Acteurs du cluster	vers une Charte ialys	QCD	
		Acteurs du cluster	comité cluster et comité technique (ou référents techniques)	QCD	
		Acteurs du cluster et externe	Déjeuners ialys	QCD / EPCI	Participants
	Croiser les veilles, les initiatives, les démarches,	Acteurs du cluster	Conférences...	Tous	
	Appuyer les initiatives du territoire	Territoires	Accompagner les PAT	QCD	QBO, CCA , CCPDZ,...

Stratégie d'attractivité de la Cornouaille Actualités des actions de « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration »

Cette note présente les projets et actions de QCD pour retenir et attirer des actifs en Cornouaille :

- L'évènement attractivité « Quimper Cornouaille Attractivité et transitions » [18/11/2022 à Quimper]
- Guide « S'installer à Quimper Cornouaille » : diffusion
- Salon « Point de vue RH » (29/11/2022, Quimper) : table-ronde et un stand Quimper Cornouaille
- Optimisation de l'accessibilité aux ressources du site www.quimpercornouaille.bzh
- Participation à Parlons Design/Komz Design

1. « Quimper Cornouaille, Attractivité et transitions »

Les **objectifs** :

- faire connaître la démarche auprès des décideurs
- nourrir des opportunités d'actions cornouaillaises en :
 - o identifiant des solutions ou actions concrètes qui peuvent être mises en œuvre, poursuivies, mutualisées
 - o stimulant les synergies entre acteurs, participants, organisateurs, collectivités ...
- attirer et de fidéliser des actifs et des porteurs de projets sur le territoire
- contribuer à résoudre les difficultés de recrutement en valorisant le territoire
- Rapprocher et faire se rencontrer les forces vives de Cornouaille dans un évènement varié et original

Des initiatives en lien avec les transitions environnementales, sociétales, économiques sur le territoire seront mises en avant dans un programme d'une dizaine de sujets de conférences, tables-rondes, ateliers au choix des participants (une trentaine d'intervenants). Des interventions de président(e)s d'EPCI sont espérées.

Pratique

Date : **vendredi 18/11/2022**

Horaires : **de 14h (café d'accueil à 13h30) à 18h30** (pot convivial à suivre)

Lieu : centre de congrès du Chapeau Rouge, Quimper

Un groupe de pilotage ouvert (élus référents, QCD, EPCI (DGS, chargés de développement économique), Conseil de développement, « Talents », chefs d'entreprise) travaille sur le projet jusqu'à sa réalisation.

Les invités ciblés : partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques, Talents, professionnels du recrutement. Il sera proposé aux invités « entreprises » et aux « Talents » d'inviter 1 ou 2 personnes de leur choix pour élargir la participation à d'autres acteurs socio-économiques (salariés par exemple). On souhaite accueillir 150/200 personnes.

La [page](#) dédiée sur le site de Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration.

Save the date envoyé le 20/09.

1500 invitations papier seront envoyées aux institutionnels et entreprises (semaine 41) : le carton d'invitation (annexe) Conférence de presse : prévue en amont ou le jour J (en cours).

Annexe : carton d'invitation

2. Guide « S'installer à Quimper Cornouaille » : conférence de presse et distribution

Une conférence de presse de lancement a été organisée le 14/9 au siège de Cadiou Industrie avec une prise de parole des 2 élus référents attractivité, d'un employeur privé (E. Cadiou, PDG de Cadiou), d'un employeur public (A. Sandret, DRH du CHIC), l'auteur (E. Seznec) et l'éditrice (Z. Leroy) du guide.

Dans la foulée de cette conférence de presse, un mailing a été envoyé aux employeurs privés et publics pour les inciter à utiliser cet outil destiné à **faciliter les recrutements en valorisant les atouts du territoire**.

A la date du 3 octobre, 832 exemplaires ont été distribués : adhérents de QCD, employeurs, cabinets de recrutement, chambres consulaires, iallys, QCD... Des marque-pages (avec le code de téléchargement gratuit du guide) ont été distribués par QBO lors du Forum économique breton.

Des pages *ad hoc* ont été mises en ligne sur les sites www.quimpercornouaille.bzh et www.quimper-cornouaille-developpement.bzh ainsi qu'un plan de marquage pour suivre le nombre de téléchargements du mini ebook.

3. Salon point de vue RH (29/11/2022, Quimper) : une table-ronde et un stand Quimper Cornouaille

Objectif : faciliter les embauches en Cornouaille

Ce salon, organisé par Quimper Evénements, est destiné aux professionnels de la gestion des ressources humaines du grand ouest.

QCD (membre du comité de pilotage) y organisera une table-ronde intitulée « Marque employeur et marketing territorial : alliance gagnante pour attirer les talents » (animée par Florent Letourneur de Happy to Meet You et Anaïs Hernot d'Inkipit) et tiendra un corner Quimper Cornouaille pour valoriser les outils et services qu'elle met à disposition des employeurs. Si des adhérents souhaitent participer à ce stand, ils peuvent contacter Maryse Brégeon (maryse.bregeon@qcd.bzh)

Pour en savoir plus : www.pointdevuerh.bzh/programme

4. Mise en place de la Boîte à outils sur le site internet attractivité : www.quimpercornouaille.bzh

Objectif : rendre plus accessibles les ressources mises à disposition des acteurs cornouillais

L'espace pro a été optimisé et remplacé par la [Boîte à outils](#). Un module photothèque a été créé. La mise à jour et saisie des contenus (notamment les photos) est en cours.

5. Parlons design/ Komz Design (3-7/10/2022, salle Dan Ar Braz, Quimper)

Le lycée Le Paraclet (Quimper), 1er pôle de formation du Design en Bretagne, organise la **1^{ère} édition de PARLONS DESIGN/KOMZ Design**. La manifestation a pour ambition de mettre en avant le design dans toute sa diversité, de promouvoir les métiers d'art et du design, de faire rayonner et reconnaître le territoire de la Cornouaille comme bassin créatif, de l'innovation et du design, à travers des échanges, rencontres, débats et collaborations designers/artistes et élèves-étudiants.

Projet soutenu par QBO (formations, enseignement supérieur). Plus de 700 personnes attendues lors de l'événement de clôture le vendredi 7 octobre avec l'implication de designers de renom.

QCD a collaboré à l'organisation de l'évènement avec la Technopole, et sera présent lors de la clôture en mettant à disposition 270 tote-bag pour les étudiants, et en diffusant le portrait vidéo de Yann Kersalé, Talent.

Suivez les actions attractivité sur :

- www.quimper-cornouaille-developpement.bzh et abonnement à la newsletter de QCD
- www.quimpercornouaille.bzh, la plateforme attractivité et ses réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, Facebook, YouTube)

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Pour l'évènement, il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir inscrire cette date à leur agenda car leur participation sera un des gages de réussite de l'évènement.



BRETAGNE

INVITATION
QUIMPER
CORNOUAILLE
— ATTRACTIVITÉ
& TRANSITIONS

LE 18/11/2022

RETROUVONS-NOUS !
Centre des Congrès du
Chapeau-Rouge, Quimper
14h-18h30

KEMPER
KERNE
QUIMPER
CORNOUAILLE
NOURRIT VOTRE ASPIRATION

Faites votre programme !

Être ensemble,
faire ensemble,
vivre ensemble !

Parce que la Cornouaille est engagée dans les transitions économiques, environnementales et sociétales, retrouvons-nous, élus, dirigeants d'entreprises, réseaux professionnels engagés et société civile.

Faites votre programme ! Vendredi 18 novembre, déambulez selon votre inspiration parmi une dizaine de temps forts : conférences, tables rondes, ateliers pour échanger et vivre une expérience inspirante autour des coopérations et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Notre ambition : faire de cet événement d'intelligence collective une opportunité de nouvelles coopérations et de création de liens entre les acteurs pour retenir et attirer des actifs en Cornouaille.

RETROUVONS-NOUS pour l'événement de celles et ceux qui œuvrent pour le rayonnement de la Cornouaille et les nouvelles coopérations territoriales !



Isabelle Assih
Présidente de Quimper Cornouaille Développement

13h30 : accueil
14h00 : démarrage des rencontres
18h30 : apéritif convivial

Transitions énergétiques, l'émergence d'un cluster en Cornouaille ?

En présence des entreprises cornouaillaises de la transition énergétique

Table ronde animée par **Marion Olekhovitch** (Ya + K Bretagne)

Coopération privé/public pour les entreprises de l'alimentaire avec Ker Inno Village

Loïc Hénaff (Hénaff), **Josiane Kerloc'h** (Présidente de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden), **Ronan Le Den** (Technopole Quimper-Cornouaille)

Table ronde animée par **Megail Penven** (AJE29)

Quimper Cornouaille : un atout maître pour recruter et fidéliser les talents

Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration

Conférence animée par **Marilyn Guillaume** (Gecko Conseils RH)

Quimper Cornouaille : un atout maître pour recruter et fidéliser les talents
Atelier d'intelligence collective animé par **Marilyn Guillaume** (Gecko Conseils RH)
Jauge limitée

Low-tech et coopérations territoriales au service du développement

Clément Chabot (Low-tech Lab), **Olivier Bellec** (Président de Concernes Cornouaille Agglomération)

Conférence animée par **Albert Billon** (Conseil de développement de Cornouaille)

Les équipementiers de l'alimentaire : un pôle d'excellence à révéler

En présence des équipementiers cornouaillais de l'alimentaire

Table ronde animée par **Marion Olekhovitch** (Ya + K Bretagne)

Collaborations inattendues à Quimper Cornouaille

Emmanuelle Cadlou (Pascal Jacouan, Mailzenn/Ino-Rope, Surfrider Foundation Europe/Bigouden Makers, Ferme de Keraugant/Granit Bougie)

4 conférences animées par **Morgane Andrieu-Braescu** (Concernes Cornouaille Agglomération, Terres d'Experts)

Quimper Cornouaille, terre de sens pour la génération Z et les autres

Cécile Le Sausse (Explore), **Marilyn Guillaume** (Gecko Conseils RH)

Conférence-débat animée par **Cécile Le Sausse** (Explore)

Quimper Cornouaille, terre de rebond(s) pour une nouvelle vie professionnelle

Gaëlle Le Noane (Marguerite & Cie), **Daniel Sauvaget** (Ecomiem), **Kevin Le Goff** (Coast Barn), **Philippe Azzi** (Ingé Marine), **Chloé Guennou** (AR[t] Studio), **Sara Bambagliotti** (Brasserie Merlin), **Diana Rimer** (TY-CO Douarnenez), **Corinne Philbert** (CREPI)

Table ronde animée par **Emilie Deloison** (Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz), Exposition **Rebond CREPI** Finistère

Ici, tu peux recycler le plastique avec Rehab

2 ateliers animés par **Nicolas Volsard** (Rehab)
Jauge limitée

Je vis en Cornouaille et je travaille pour des donneurs d'ordre extérieurs

Ludovic Frit (Making you smile), **Anne-Sophie Depège** (Les Souffleurs), **Erwan Saznac** (Le Point), **Kevin Daniel** (Ecolux), **Gwenaél Rogel** (Ainlogia), **Fen Rakotomalala** (Cool IT), **Rachel Portal Seïlin** (Finistère Mer Vent), **Elif En Cornouaille**

Table ronde animée par **Ronan Dollé** (Super Super)

Des Temps à part

Déambulation dans l'univers de Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration et ses partenaires

Boutique éphémère de la Cornouaille créative Mailzenn, Bas Van Zuljien, Rehab et d'autres créateurs à venir...

Retrouvons-nous en plénière !

Isabelle Assih (Présidente de Quimper Cornouaille Développement), **Marco Andro** (Vice-président délégué de Quimper Cornouaille Développement), **Josiane Kerloc'h** (Présidente de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden)

Apéritif convivial

■ conférences
■ table ronde
■ ateliers
■ temps à part
■ plénière

Programme soumis à actualisation et mis à jour sur quimpercornouaille.bzh Pensez à le consulter !

#créativité
#engagement
#authenticité
#rse
#partage
#transitions
#inspiration
#coopération
#ensemble
#territoirecréatif
#réseauter
#cluster
#intelligencecollective
#recrutement
#travaillerautrement
#management

Des acteurs
socio-économiques cornouaillais
Des entreprises cornouaillaises

9 conférences

3 tables rondes

3 ateliers

1 déambulation

1 boutique éphémère

1 temps convivial

1 plénière

"Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes peut changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé." Margaret Mead Anthropologue américaine 19/01/1978



INSCRIPTION EN LIGNE SUR

bit.ly/QuimperCornouaille-18nov2022

Ne venez pas seul ! Conviez un collègue, un ami !

Privilégiez la mobilité durable pour vos déplacements ouestgo.fr / mobibreizh.bzh / QUB

Un événement organisé par :



QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT
24 route de Cuzon - CS 40002
29018 Quimper Cedex
WWW.QUIMPERCORNouAILLE.BZH



KEMPER
KERNE
QUIMPER
CORNouAILLE
NOURRIT VOTRE INSPIRATION

BRETAGNE

Et ses partenaires et adhérents :



CCAglomération
Communauté Agglomération de Quimper

Douarnenez
KUMUNEZH - COMMUNAUTE

HAUT PAYS
BIGOUEN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays Bigouden Sud
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays Foyennantais
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

Avec le soutien du : **CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
de Cornouaille**

Avancée du Contrat local de santé Cornouaille

Diagnostic

Le diagnostic du CLS est en cours de relecture et de correction par l'ARS avant sa publication. Les EPCI ont été consultés afin d'alimenter les portraits de territoire notamment sur l'offre de santé et de prévention aux niveaux local et intercommunal.

Plan d'actions

Lors du comité de pilotage du 7 juillet 2022, les membres ont déterminé et validé les actions qu'ils souhaitent voir inscrites dans le CLS de Cornouaille (*cf. annexe*).

Ces actions, au nombre de 21, se structurent autour de 4 axes stratégiques :

1. Promouvoir la culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les âges
2. Réduire les inégalités de santé notamment territoriales et sociales
3. Renforcer l'attractivité de l'offre de santé et du territoire
4. Promouvoir la santé environnementale

La suite de ce travail consistera en la réunion de nouveaux groupes de travail, formés à partir des objectifs définis dans le plan d'actions. Ces groupes de travail s'attacheront à mobiliser l'ensemble des participants initialement consultés et seront ouverts aux élus du territoire, au Conseil de développement et aux référents CLS des EPCI.

Comité de pilotage

Il est proposé d'élargir le Comité de pilotage à deux nouveaux acteurs :

- Enseignement catholique sous contrat, sur demande de l'ARS, qui comprend une partie des établissements scolaires du territoire ;
- Appui santé en Cornouaille qui est un acteur de coordination des acteurs de santé et du médico-social du territoire, porteur du projet de l'Espace de réflexion éthique auquel il a été demandé à l'un des élus du CLS de Cornouaille de participer, ainsi qu'au CLS de CCA.

Calendrier prévisionnel

DATE	EVENEMENT
13 septembre 2022	Rencontre régionale des CLS à Rennes
16 septembre 2022	Comité technique : méthodologie d'élaboration des fiches actions
Du 4 au 21 octobre 2022	Réunion des groupes de travail pour la rédaction des fiches actions selon les objectifs du plan d'actions
Novembre 2022	Comité technique : présentation des fiches actions et préparation du comité de pilotage
Fin novembre 2022	Comité de pilotage : présentation des fiches actions et du CLS de Cornouaille final
Fin 2022 – Début 2023	Passage du CLS dans les instances de décision des 6 EPCI pour approbation
Février 2023	Signature du CLS de Cornouaille 2023-2028

Pour information des membres du Conseil d'administration.

AXE STRATEGIQUE 1 - PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA PREVENTION ET DE LA PROMOTION DE LA SANTE A TOUS LES AGES				
INTITULE DE L'ACTION	ILLUSTRATIONS/EXEMPLES	ENJEU(X) RATTACHE(S)	DEGRE DE CONSENSUS	COMMENTAIRES
OBJECTIF 1.1 : PROMOUVOIR DES COMPORTEMENTS FAVORABLES TOUT AU LONG DE LA VIE				
1.1.1 Définir une stratégie de communication/information/sensibilisation vers le grand public		. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société	RETENUE	
1.1.2 Renforcer les possibilités d'accès aux loisirs pour tous	Aménager des temps dédiés, amplitude horaire, promotion de la maison sport santé et du sport adapté...	. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société . Accessibilité à l'offre, à la prévention, aux soins, aux droits	RECALEE	Reliée à l'action 1.1.3
1.1.3 Promouvoir et rendre accessible l'activité physique et de bonnes habitudes alimentaires pour tous	Ateliers nutrition/cuisine pour les familles, potagers partagés, soutenir les projets d'épiceries sociales et solidaires	. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société . Accessibilité à l'offre, à la prévention, aux soins, aux droits . Promotion des comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge . Promotion des comportements plus favorables à la santé en impliquant les jeunes	RETENUE	
1.1.4 Développer la formation aux compétences psychosociales pour tous publics	CPS: "Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. Les compétences psychosociales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé dans son sens le plus large, en termes de bien-être physique, mental et social. (OMS, 1993)"	. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société . Promotion des comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge . Promotion des comportements plus favorables à la santé en impliquant les jeunes . Adaptation des actions de prévention et de réduction des risques	RETENUE	
1.1.5 Sensibiliser sur les comportements à risques	Réduction des risques, sédentarité, écrans...	. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société . Promotion des comportements plus favorables à la santé en impliquant les jeunes . Adaptation des actions de prévention et de réduction des risques	RETENUE	
OBJECTIF 1.2 : RENFORCER LA PREVENTION CONTRE LES ADDICTIONS				
1.2.1 Mener des actions de prévention dans les collèges et les lycées du territoire		. Promotion des comportements plus favorables à la santé en impliquant les jeunes . Adaptation des actions de prévention et de réduction des risques	RETENUE	
1.2.2 Sensibiliser et former les acteurs du territoire à la prévention et à la réduction des risques		. Adaptation des actions de prévention et de réduction des risques . Formation des professionnels non spécialisés au contact des personnes ayant des problèmes d'addictions	RETENUE	
OBJECTIF 1.3 : FAIRE DES COLLECTIVITES, INSTITUTIONS ET ENTREPRISES DES ACTEURS DE SANTE				
1.3.1 Inciter les employeurs à mener des actions en faveur de la santé des salariés	Aménager des temps dédiés à l'activité physique, promouvoir l'activité physique au travail...	. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société	RECALEE	Reliée à l'action 1.3.4: les employeurs seraient une des cibles de l'action 1.3.4
1.3.2 Sensibiliser/impliquer les élus aux enjeux globaux de la santé (en lien avec l'action 1.4 du PTSM)	Organiser une journée de sensibilisation à la santé ou plusieurs temps thématiques, sensibiliser à la santé mentale et CLSM	. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société	RETENUE	
1.3.3 Favoriser les coopérations entre les acteurs de santé et des territoires	Rencontres entre les professionnels, mettre en place un CLSM - Participer à la création de l'Espace de réflexion éthique porté par Appui santé en Cornouaille	<i>Enjeu transversal</i>	RETENUE	Dans la déclinaison opérationnelle: prévoir une mention sur la coopération avec les acteurs de la santé au travail
1.3.4 Créer un observatoire des actions de prévention à l'échelle du territoire	Créer un outil participatif afin de relayer et recenser les actions de prévention	. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société	RETENUE	Inscrire les initiatives des employeurs dans le recensement des actions (cf supra)

AXE STRATEGIQUE 2 - REDUIRE LES INEGALITES DE SANTE NOTAMMENT TERRITORIALES ET SOCIALES				
INTITULE DE L'ACTION	ILLUSTRATIONS/EXEMPLES	ENJEU(X) RATTACHE(S)	DEGRE DE CONSENSUS	COMMENTAIRES
OBJECTIF 2.1 : FACILITER L'ACCESSIBILITE GEOGRAPHIQUE NUMERIQUE ET FINANCIERE (INFORMATION, DROITS ET OFFRE)				
2.1.1 Favoriser l'itinérance pour l'accès aux services, aux soins et aux droits	Bus France Services, dépistages itinérants, Bus bucco-dentaire	. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société	RETENUE	
2.1.2 Favoriser la mobilité des personnes isolées pour faciliter l'accès aux droits, aux soins et à la prévention		. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société . Accessibilité à l'offre, à la prévention, aux soins, aux droits	RECALEE	
2.1.3 Renforcer l'information sur l'accès aux droits et lutter contre la fracture numérique		. Accessibilité (géogrpahique, financière, numérique) à l'offre, aux soins, à la prévention, aux droits	RECALEE	
2.1.4 Fomer les acteurs sociaux à "l'aller vers"		. Soutien et développement de "l'aller vers" . Repérage et soutien des jeunes en difficultés . Repérage des personnes en situation d'addictions	RECALEE	"l'aller vers" est une modalité d'action qui sera intégrée au plan d'action de l'action 2.1.1
OBJECTIF 2.2 : AGIR EN DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA PARENTALITE				
2.2.1 Favoriser les rencontres et l'expression des parents	Participer à la distribution du carnet de naissance par QBO, construire un programme pour accompagner les familles à l'épreuve du deuil, faire connaître les actions existantes sur la parentalité, soutenir les parents isolés	. Accompagnement et soutien à la parentalité	RETENUE	
2.2.2 Faciliter l'accès aux soins et à la santé des jeunes	Mettre en place des lignes de bus à 1€, communiquer sur les dispositifs existants (ex. Mission locale)	. Repérage et soutien des jeunes en difficultés	RETENUE	
2.2.3 Développer la formation des premiers secours en santé mentale pour les professionnels		. Repérage et soutien des jeunes en difficultés . Formation des professionnels non spécialisés aux troubles psychiques	RECALEE	Action qui a vocation à s'inscrire en déclinaison d'un futur conseil local en santé mentale sur le territoire
OBJECTIF 2.3 : FAVORISER L'INCLUSION ET LE LIEN SOCIAL				
2.3.1 Expérimenter un lieu d'accueil et de soins pour les publics en grande précarité et éloignés du soin	Valoriser l'existant comme la PASS, les lits halte soins, Point santé à Quimper	. Accessibilité (géogrpahique, financière, numérique) à l'offre, aux soins, à la prévention, aux droits	RECALEE	
2.3.2 Développer et promouvoir des actions de destigmatisation auprès du grand public sur la santé mentale		. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société	RECALEE	
2.3.3 Favoriser l'intégration sociale et scolaire des enfants et des jeunes en situation de handicap	Préparer l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap, créer un groupe de réflexion pour réfléchir à une solution pour les jeunes qui sortent du système scolaire, organiser des accueils mixtes	. Inclusion des enfants en situation de handicap et les répit des parents . Inclusion des jeunes en situation de handicap	RETENUE	Inclure la réflexion sur les temps périscolaires dans la déclinaison de cette action
OBJECTIF 2.4 : AMELIORER LE REPERAGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE ET EN SITUATION DE HANDICAP OU DE MALADIE CHRONIQUE				
2.4.1 Former les professionnels du premier recours et du domicile, les élus et les familles aux problématiques d'addictions et de santé mentale et au repérage de la perte d'autonomie		. Formation des professionnels non spéciliasés aux troubles psychiques . Formation des professionnels non spécialisés au contact de personnes ayant des problèmes d'addictions	RETENUE	Inscrire le repérage de la perte d'autonomie
2.4.2 Favoriser la prévention et le repérage de la perte d'autonomie		. Prévention de la perte d'autonomie	RECALEE	Reliée à l'action 2.4.1
2.4.3 Accompagner les aidants	Projet du centre des aidants	. Prévention de la perte d'autonomie	RETENUE	
OBJECTIF 2.5 : EVITER LES RUPTURES DE PARCOURS EN REDUISANT LES HOSPITALISATIONS INADAPTEES ET EN ORGANISANT LES SORTIES POUR LES PERSONNES AGEES				
2.5.1 Communiquer auprès des professionnels et des publics sur l'offre existante		. Prévention des ruptures dans les parcours notamment en sortie d'hospitalisation	RECALEE	
2.5.2 Favoriser la coordonnitation de la ville et l'hôpital sur les entrées et les sorties d'hospitalisation		. Prévention des ruptures dans les parcours notamment en sortie d'hospitalisation	RETENUE	En parallèle avec les travaux en cours de CCA et Appui Santé
2.5.3 Créer un réseau cornouaillais des acteurs de l'autonomie		. Prévention des ruptures dans les parcours notamment en sortie d'hospitalisation	RECALEE	

AXE STRATEGIQUE 3 - RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE L'OFFRE DE SANTE ET DU TERRITOIRE				
INTITULE DE L'ACTION	ILLUSTRATIONS/EXEMPLES	ENJEU(X) ATTACHES	DEGRE DE CONSENSUS	COMMENTAIRES
OBJECTIF 3.1 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES METIERS DU SOINS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT				
3.1.1 Construire une stratégie d'attractivité avec et pour les étudiants du territoire		. Promotion d'une culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les niveaux de la société	RETENUE	
OBJECTIF 3.2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE L'OFFRE DE SANTE ET DU TERRITOIRE				
3.2.1 Lever les freins à l'emploi (logement, garde d'enfants, travail du conjoint...) à l'échelle du territoire <i>(en lien avec le plan d'actions départemental attractivité des métiers)</i>	Déclinaison locale du plan d'actions départemental attractivité des métiers	. Attractivité des métiers et du territoire pour les professionnels du sanitaire, du médico-social et du social . Attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement	RETENUE	
3.2.2 Outiller les EPCI pour contribuer à l'émergence des CPTS, MSP, centres de santé et à l'installation des professionnels	Informier les services développement économique des EPCI sur les aides à l'installation des professionnels, dispositifs et aides	. Attractivité des métiers et du territoire pour les professionnels du sanitaire, du médico-social et du social . Attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement	RETENUE	
3.2.3 Etudier l'opportunité et la faisabilité d'une antenne de la faculté de médecine de Brest à Quimper		. Attractivité des métiers et du territoire pour les professionnels du sanitaire, du médico-social et du social . Attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement	RETENUE	

AXE STRATEGIQUE 4 - PROMOUVOIR LA SANTE ENVIRONNEMENTALE		
INTITULE DE L'ACTION	DEGRE DE CONSENSUS	COMMENTAIRES
OBJECTIF 4.1 : CONNAÎTRE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DE LA CORNOUAILLE		
4.1.1 Réaliser un diagnostic santé environnement	RETENUE	

Calendrier prévisionnel des instances & autres réunions / événements

Conseils d'administration / Assemblées générales

- **Mardi 13 décembre, 14h à 16h : CA**

Autres réunions / événements

- Mardi 11 octobre : **Nautic Deiz** à Fouesnant
- Du mercredi 12 au vendredi 14 octobre : **Rencontre FNAU à Toulouse**
- Jeudi 13 octobre : **Copil Réseau TYNEO**
- Jeudi 13 octobre : **Groupe de travail CLS** (Attractivité)
- Vendredi 14 octobre : **Session de formation Loi climat & résilience (Symescoto)**
- Lundi 17 octobre : **Groupe de travail CLS** (Familles)
- Jeudi 20 octobre : **Groupe de travail CLS** (Coopération et rôle des acteurs)
- Jeudi 20 octobre : **Assemblée générale du Conseil de développement**
- Du 20 et vendredi 23 octobre : **Beecome (Congrès européen de l'apiculture) Quimper**
- Mardi 25 octobre : **Atelier Emergence raison d'être de ialys**
- Mardi 8 novembre : **Comité syndical SYMESCOTO**
- Lundi 14 novembre : **Rencontre Conseil de développement / Michel Canevet (Loi littoral)**
- Mardi 15 novembre : **Rencontre politique régionale touristique des Destinations, EPCI, Conseils de développement**
- Jeudi 17 novembre : « **Jeudis du tourisme** » **Pêche / aquaculture pour les professionnels du tourisme**
- Vendredi 18 novembre : « **Quimper Cornouaille, Attractivité et transitions** »
- Vendredi 2 décembre : **Comité de lecture Observatoire de l'habitat**
- Mardi 6 décembre : **Commission aménagement**
- Mardi 6 décembre : **COPIL Destination**
- Jeudi 8 décembre : **COPAR Réseau TYNEO**
- Mardi 13 décembre : **Bureau et Comité syndical SYMESCOTO**

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Instances

Secrétariat de direction : 02 98 10 34 16

soisik.dijon@qcd.bzh

Quimper Cornouaille Développement

24 route de Cuzon

CS 40002 - 29018 Quimper Cedex

Tél. 02 98 10 34 00

www.qcd.bzh